Bulletin d'informations de la Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations

Réalités & vaccinations

N°14

Août 2011

Rapport moral
P. 2

Merci pour vos réponses
P. 4

Vaccination, le dernier tabou
P. 5

Livres
P. 17

Bactérie E. Coli
P. 18

Où se trouve le Formaldéhyde
P. 19

La vaccination contre la rougeole
P. 20

Ror, preuve des mensonges
P. 23

La désobéissance civile
P. 25

Bulletin d'adhésion
P. 31

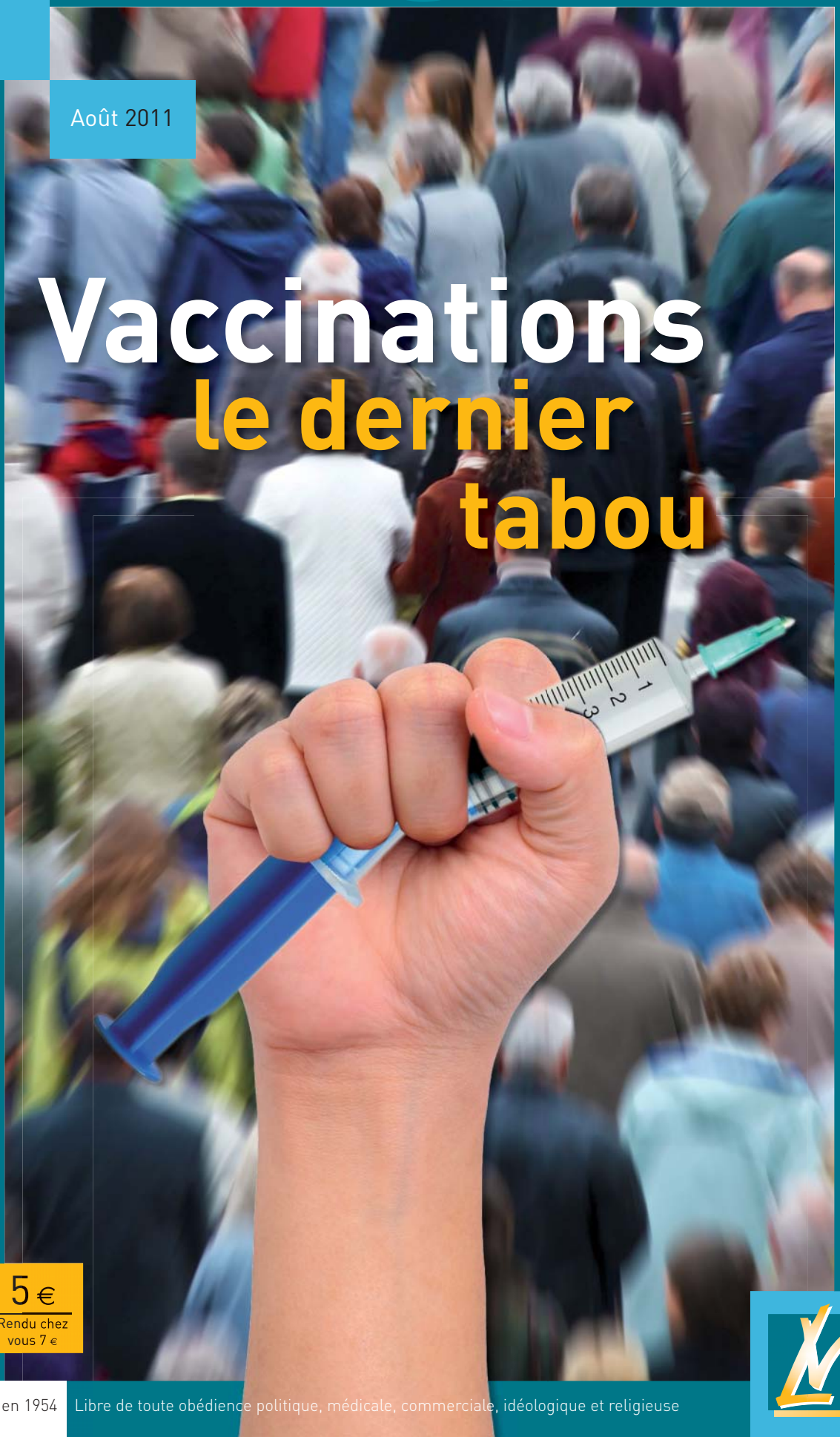

Vaccinations le dernier tabou

5 €
Rendu chez vous 7 €

L'Assemblée générale de la Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations a eu lieu
Le samedi 18 juin 2011, Espace Yvette Martinet, 15 Av. des Iles, 74000 ANNECY

Le rapport moral

Les douze mois qui viennent de s'écouler sont porteurs d'espoir car comme vous pouvez le constater le comité s'étoffe, les membres se renouvellent et les deux derniers entrés qui vous ont fait travailler l'année dernière nous aident pour le développement de la Ligue avec des idées nouvelles et il sont vierges du passé.
Le questionnaire que vous avez rempli a été analysé et va déboucher sur des actions dont Vaishali vous parlera.
L'association Stélior dont la présidente était notre invitée l'an dernier me fait intervenir à Genève dans les sessions de formation qu'elle organise. Son message est le suivant : « la Ligue est la spécialiste des problèmes liés aux vaccinations, lorsqu'un problème surgit parmi vos patients renvoyez-les vers elle qui sera toujours plus efficace que vous ».

En face, par contre, nos opposants deviennent de plus en plus agressifs mais l'excès en tout nuit. Dans ces excès ils sont souvent complètement hors la loi ce qui est bien pratique pour les stopper net dans leurs actions à l'encontre des familles et de leurs enfants.
Nous recevons de 5 à 20 coups de téléphone par jour, ma présence continuelle au bureau permet de répondre immédiatement aux demandes et aux questions.
Nous recevons également des e.mails entre 5 et 20 auxquels j'essaye de répondre dans la journée, soit par téléphone soit par écrit.

La grande action de cette année a été de faire incrire par les parents dans le carnet de santé sur une des pages réservées aux vaccinations le texte pour le DTP toujours absent et qui ne reviendra certainement jamais.

Ce texte :

L'endos de la responsabilité civile et pénale des effets indésirables dus aux vaccinations, s'impose à toute personne exigeant ou pratiquant un vaccin comportant en plus du DTP, (seule vaccination obligatoire) une ou plusieurs valences supplémentaires, ou des rappels non obligatoires, ou des vaccins non obligatoires comme le ROR ? ce qui entraîne de facto l'impossibilité d'utiliser la procédure simplifiée induite par l'article L 3111-9 du Code de Santé Publique. Sont dans la même situation, ceux qui proposent d'utiliser le vaccin Revaxis©, qui n'a pas d'AMM pour les enfants en dessous de 6 ans ***ou en primo vaccination****. Sont également dans cette situation, ceux qui proposent d'offrir gratuitement le DT Vax, ce dernier n'est plus commercialisé en France et ne correspond pas à la recommandation de l'AFSSAPS, pour les vaccins pédiatriques, car il contient du Thiomersal*

et dessous

Le vaccin DTP® a été retiré du marché le 12 juin 2008, les autres vaccins comportent des valences non obligatoires (coqueluche,ou/et haemophilus influenzae b ou/et hépatite B) et ne correspondent pas au caractère légal de l'obligation. De plus cette situation supprime la possibilité d'utiliser l'article L 3111-9 du Code de la Santé Publique en cas d'effets indésirables.
D'autre part le vaccin DT VAX (diphtérie-tétanos) offert (car il n'est plus commercialisé en France depuis février 1999) par le fabricant, contient du thiomersal (mercure) en contradiction avec la recommandation de l'EMEA et de l'AFSSAPS demandant la suppression du mercure des vaccins pédiatriques en juillet 1999.
Par ailleurs le vaccin Revaxis® n'a pas d'AMM pour les enfants de moins de six ans et ne peut s'utiliser qu'en rappel, après la primo vaccination.
Compte-tenu de cette situation en conformité avec l'article R 3111-17 du CSP, je soussigné docteur xxxxxxxxxx yyyyyyyyyy déclare surseoir à la vaccination de l'enfant xxxxyyybb par le DTP en attendant le retour de ce dernier dans les pharmacies.

Fait à ..... le .....
Tampon et Signature

De cette manière, on bloque les médecins qui après avoir affirmé aux parents que les vaccins ne présentent aucun risque ne veulent pas engager leur responsabilité.
Je n'ai pas pour l'instant de retour sur cette manière de faire, par contre je sais que les médecins d'accord avec nous, consultent notre site car les certificats établis le sont dans les termes que j'ai énoncés.

Directeur
de publication
Jean-Marie MORA

Rédaction
Jean-Marie MORA
Sylvie SIMON
Jean ELMIGER

Mise en page
impression
BBandCom

Crédit photos
Stocklib

Edition
Ligue Nationale
Pour la Liberté
des Vaccinations
BP 816
74016 Annecy Cedex
Tél. 04 50 10 12 09

Dépôt légal
septembre 2011

ISSN 1777-3262

Je vais vous expliquer comment nous avons réussi ou pas à résoudre des affaires qui illustrent notre action.

A Chamonix une maman veut mettre son enfant en crèche, il n'est pas vacciné mais, un médecin a établi un Certificat de Contre-Indication, malheureusement le pédiatre de la crèche qui est en opposition totale avec le signataire du certificat refuse son entrée en crèche. Nous allons enfin pouvoir obtenir un jugement en référé. Malheureusement le tribunal Administratif de Grenoble refuse le référé au motif qu'à Chamonix il n'y a pas qu'une seule crèche et que les parents n'ont qu'à s'adresser à une autre crèche. L'affaire viendra au fond dans quelques années, à ce moment là l'enfant n'aura plus besoin d'aller en crèche. La Ligue a toujours intérêt à ce jugement, nous irons donc au bout.

Affaire Léo, nous avons raconté dans le numéro précédent de R&V l'histoire de cet enfant en possession d'un certificat de contre-indication, exclu de l'école par la directrice appuyée par le médecin de l'académie. Nous avons conseillé les parents et entamé une procédure. Après une interview de la Ligue, puis des parents de Léo, organisée par notre intermédiaire, deux heures aprés la parution de l'édition du journal (Le Monde) publiant l'histoire de cette exclusion, l'enfant a été réintégré, sur ordre de l'inspecteur départemental de l'académie. Le poids de ce média national a pesé lourd dans cette affaire.

Dans le centre de la France, une famille de trois enfants est dénoncée par un voisin au Conseil Général qui convoque les parents dans le cadre de la loi pour maltraitance à enfant. Le premier enfant est en règle, le deuxième n'a pas la quatrième injection obligatoire du DTP, et le dernier n'a aucun vaccin. Les enfant sont scolarisés à la maison. Un médecin ami de la Ligue rétablit la légalité de la situation avec un certificat de contre-indication. Sur notre conseil les parents se rendent à la convocation du Conseil Général avec un avocat et acceptent la visite à leur domicile d'une assistante sociale et d'une infirmière (j'ai dit à la maman que le réfrigérateur qui sera visité soit rempli de laitage et de viande pour ne pas prêter le flan à une critique de l'alimentation). Lors de la visite les parents enregistrent les deux personnes du Conseil Général, qui sont surprises mais ne peuvent refuser, si elles n'ont rien à cacher. L'affaire de cette inquisition, grâce à notre appui se solde par un arrêt des poursuites.

Madame et monsieur B à Paris ont deux jumeaux de neuf mois que la maman garde elle-même à la maison et qui ne sont pas vaccinés conformément à la loi. Un des jumeaux se brûle, l'enfant est présenté aux urgences d'un hôpital. La maman a pris le carnet de santé qui ne comporte aucune vaccination (dans le cas ou vous devez hospitaliser un enfant aux urgences après un accident, si la situation vaccinale n'est pas parfaite aux yeux des habitudes médicales classiques, oubliez le carnet à la maison). L'hôpital signale à la DDASS le cas de l'enfant non vacciné, le jeudi suivant les parents reçoivent une convocation pour le mardi de la semaine d'après et s'ils ne sont pas disponibles ils doivent communiquer le digicode de l'immeuble pour que la DDASS puisse accéder à la porte de leur appartement ! (on se croirait sous l'occupation) Il est vrai que la maman est brésilienne et a un fort accent. Nous leur indiquons un avocat ami qui se met en relation avec la DDASS, demande le report du rendez-vous et communication des pièces du dossier. Nous n'en avons plus entendu parler !

Voilà quelques exemples d'affaires que nous avons à régler quotidiennement , heureusement toutes ne sont pas aussi compliquées.

Le rapport FINANCIER

présenté par Béatrice Rebelle, trésorière.

Le bilan établi par cabinet d'expertise comptable fait apparaître pour l'année 2010 un léger excédent. Les chiffres du bilan sont exposés à l'AG, mais depuis la création de la Ligue pour ne pas informer directement nos adversaires nous n'avons jamais publié ces derniers, qui sont disponibles pour être consultés par les adhérents.

Les rapports moraux et financiers sont mis aux votes et ont été adoptés à l'unanimité. L e comité remercie l'assemblée de ce vote et du quitus qui lui est donné pour la poursuite de la gestion de l'association.

à16h a commencé la conférence

Vaccinations : le dernier tabou

Par le Docteur Jean Elmiger

A l'heure où toutes les formes de dictature finissent par céder, je suis d'avis que l'emprise étouffante de « Big Pharma » finira aussi par sauter, mais à la condition que saute le dernier verrou que constitue (de façon sournoise) la rigidité du dogme vaccinal.

Le docteur Jean Elmiger est l'auteur des livres «La médecine retrouvée» et «Maladies auto-immunes» il est l'inventeur de la thérapie séquentielle, méthode qu'il a enseignée et qui consiste à remettre en marche la santé d'un individu, qui a été altérée par ce que le dr. Elmiger définit comme une «séquence d'événements» dont les vaccinations. A cause de ces prises de positions il a eu des ennuis avec l'organisation des médecins Suisses mais l'Ordre des médecins telle que nous la connaissons en France n'existe heureusement pas dans son pays.

Vous retrouvez toutes les informations sur son site
http://www.jelmiger.com/

Merci
pour vos réponses

Nous avons lancé une **grande consultation** car nous avions **besoin de vos opinions**.

Cette action a débuté lors de notre Assemblée Générale en juin dernier. Avec les personnes présentes nous avons défini une liste des « mots qui représentent la Ligue » et « les victoires de la Ligue ».

Puis, vous avez classé tous les « mots » et toutes les « victoires » en fonction de l'importance qu'ils avaient pour vous (cf. le numéro de décembre 2010 de la revue Réalités et Vaccinations).

Bravo, nous sommes heureux de vous en présenter les résultats et nous remercions particulièrement Jean-Marie qui a traité toutes vos réponses.

Pour que la Ligue soit un lieu de partage de vos convictions, nous nous engageons, comité stratégique autour de Jean-Marie Mora à conduire nos actions dans le respect de la ligne que vous nous tracez.

Votre premier choix dans les mots qui représentent la Ligue a été la **concertation**. Nous décidons donc que l'année qui s'ouvre à partir de notre prochaine réunion générale sera l'année de l'**Alliance**.

Nous souhaitons lancer une dynamique de partage de nos convictions auprès de toutes les personnes susceptibles de rejoindre notre lutte. C'est avec **courage, bon sens, désintéressement financier,** que nous souhaitons **développer l'esprit critique et l'esprit d'analyse** de nos interlocuteurs en respectant leur **liberté**.
Chacun de nous doit devenir un militant de nos convictions en apportant **écoute** et **conseil**.

Vous avez placé l'**écoute des adhérents** en cinquième position, nous favoriserons les échanges et votre participation dans cette **année d'Alliance**.

Pour atteindre les « victoires » que vous avez plébiscitées et notamment la première : **Eveiller les consciences du public français sur les vaccinations**
Nous vous proposerons prochainement des modes d'action où chacun pourra contribuer à l'avancée de ce projet commun.

Pour que la **« photo » de notre identité collective** soit la plus forte, nous faisons apparaître les dix premiers cités pour chaque thème.

Les mots qui représentent la Ligue

1 Concertation
2 Désintéressement financier
3 Courage
4 Liberté
5 Ecouter la parole des adhérents
6 Bon sens
7 Développer l'esprit critique et l'esprit d'analyse
8 Militant
9 Conseils
10 Ecoute

Les victoires de la ligue

1 Eveiller les consciences du public français sur les vaccinations
2 Abrogation de l'obligation vaccinale
3 Prouver la dangerosité des vaccins
4 Avoir le choix
5 Prouver l'inefficacité des vaccins
6 Respect du libre choix du patient
7 Indemnisation automatique et systématique de l'Etat pour tous les accidents liés à la vaccination
8 La ligue est une référence en matière de vaccin en France
9 Augmenter les adhérents
10 Honnêteté des lois

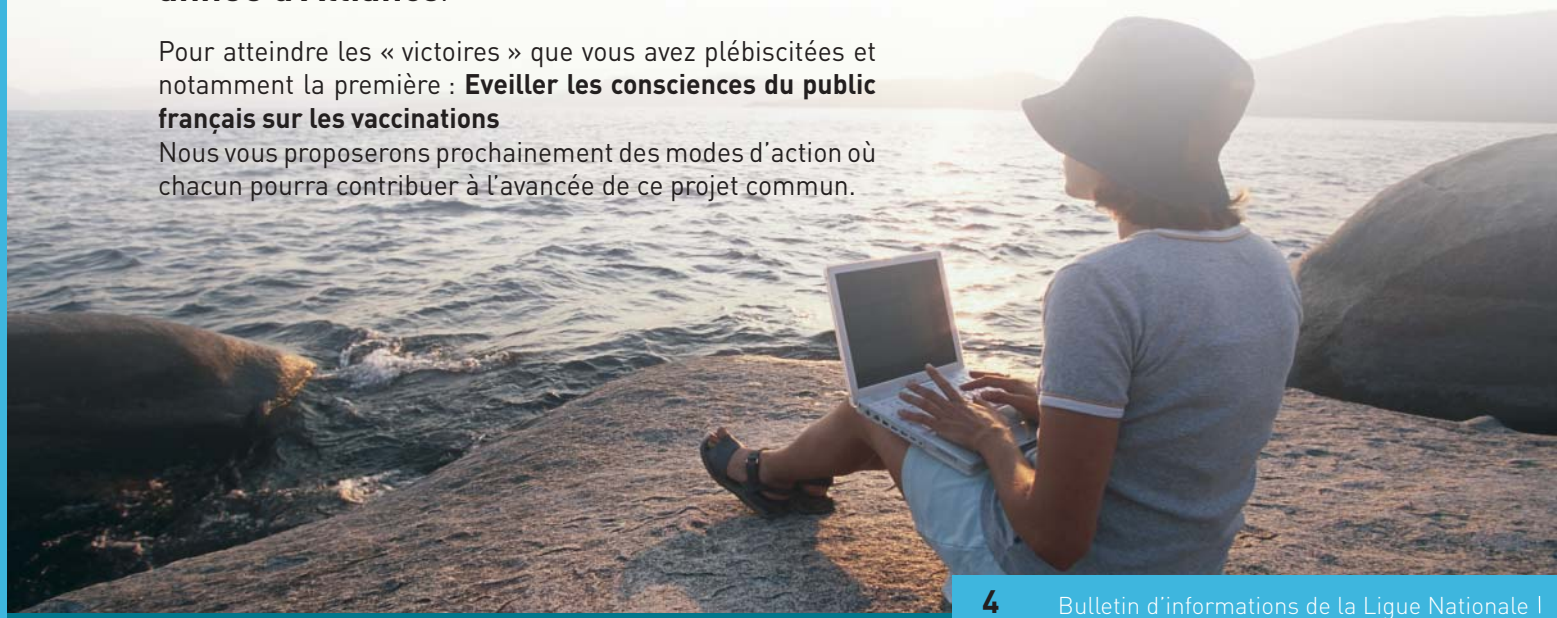

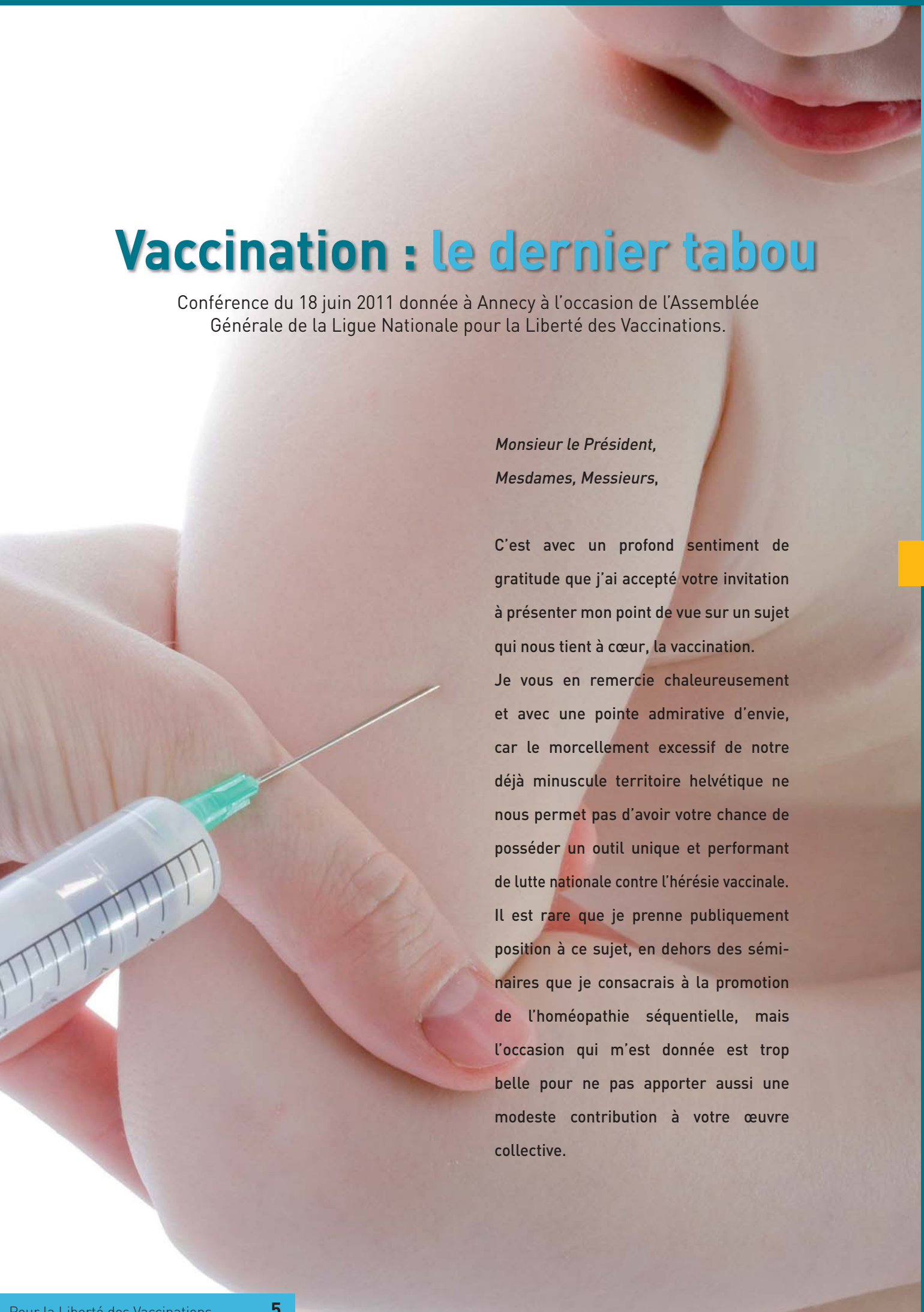

Vaccination : le dernier tabou

Conférence du 18 juin 2011 donnée à Annecy à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un profond sentiment de gratitude que j'ai accepté votre invitation à présenter mon point de vue sur un sujet qui nous tient à cœur, la vaccination.

Je vous en remercie chaleureusement et avec une pointe admirative d'envie, car le morcellement excessif de notre déjà minuscule territoire helvétique ne nous permet pas d'avoir votre chance de posséder un outil unique et performant de lutte nationale contre l'hérésie vaccinale.

Il est rare que je prenne publiquement position à ce sujet, en dehors des séminaires que je consacrais à la promotion de l'homéopathie séquentielle, mais l'occasion qui m'est donnée est trop belle pour ne pas apporter aussi une modeste contribution à votre œuvre collective.

Mon exposé commence par une analyse du phénomène tabou. Sa naissance, sa vraie nature, ses premiers dégâts. Une deuxième partie vous fera comprendre son extrême perversité.
Enfin, après un bref exposé de ma méthode thérapeutique, je vous indiquerai les moyens de pallier les effets désastreux des vaccins et de faire ainsi sauter le dernier carcan imposé à la santé publique.

I Naissance et nature du tabou vaccinal

Chaque nouveau patient reçu à ma consultation depuis 1975 était gratifié d'une courte explication de la méthode thérapeutique que j'allais appliquer à sa maladie. Et dans cet exposé, ma conception de la vaccination tenait une place de choix. Il m'arrivait alors souvent de faire deviner à mon consultant l'ampleur de la plage temporelle que la Faculté de Médecine attribue dans l'organigramme de ses cours à l'enseignement de cette très importante branche de l'activité médicale.
Les études de médecine s'étalant ordinairement sur plus de six ans, la réponse attendue devait logiquement indiquer un nombre élevé de cours, répartis sur plusieurs mois, voire semestres. Et c'est bien ce que les malades me répondaient. Mais, flairant le piège, les plus suspicieux osaient un chiffre moindre, réduit par exemple à quelques semaines.
Or, quelle n'était pas leur stupéfaction quand je leur révélai la triste vérité : l'enseignement que les étudiants de ma génération ont reçu sur ce sujet d'importance capitale a rarement dépassé la demi-journée ! Quatre à six heures de cours, chichement prélevés sur douze semestres d'études.
Je me souviens encore de cette leçon, donnée à Lausanne par un professeur français, fervent admirateur de Pasteur, qui s'efforçait de nous montrer le bien-fondé de la théorie vaccinale en se référant aux travaux du grand plagiaire, que la recherche historique moderne a enfin révélés sous leur vrai jour.

Par la suite nous n'avons eu droit à aucune explication complémentaire. Quelle est la nature exacte de l'antigène ? Quelle est sa provenance ? Comment est-il rendu actif ? L'est-il réellement ? Bref, comment fabrique-t-on un vaccin ? Et quel est son impact sur les différents systèmes qui assurent la protection de notre intégrité corporelle, garante de notre survie ? Et que signifie la production forcée des anticorps ? Leur pléthore saura-t-elle assurer à long terme notre immunité ?
Tant de questions restées sans réponses...
Tous les sujets que notre professeur aurait dû aborder ont été soigneusement éludés.

Les années passent ; les études de médecine gardent la même durée. Qu'en est-il aujourd'hui de cet enseignement bâclé ? Poussé par une saine curiosité, j'ai interrogé mes fils, entrés en médecine trente-six et trente-huit ans après moi. Même stupéfaction ! Mon fils aîné m'a assuré n'avoir pas consacré plus d'une journée à l'étude de l'énorme machinerie vaccinale. Et le cadet, plus catégorique encore, m'a appris qu'il tenait tout son savoir vaccinal de l'étude d'un polycopié de format A4, distribué lors d'un cours en deuxième année. Renversant !
Ainsi, je suis autorisé à vous dire, vous qui êtes ici réunis dans cette salle, et toutes générations confondues, ceci : Vous avez **tous** été vaccinés par des médecins qui n'avaient **aucune** idée de l'impact de leur geste furtif sur l'évolution de votre santé.
Quelle est la signification réelle de ce constat? Que signifie ce silence professoral ?

Je ne peux m'empêcher d'évoquer

cette expression bien parlante de notre patrimoine linguistique :
« Passer comme chat sur braises ».
Oui, la signification profonde de cette lacune ne peut que sauter aux yeux : les médecins, **en aucun cas**, ne doivent prendre connaissance de la complexité et de l'ampleur des réactions que leur geste va entraîner.

Il s'agit d'un tabou !

Le mot est lâché ; vous allez bientôt en voir les multiples facettes. Mais retenez ceci : les médecins vaccinateurs ne savent pas ce qu'ils font. Et je peux ici paraphraser l'Evangile : « Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

Quant à moi, je vous livre mon propre mea culpa, car moi aussi, j'ai vacciné ! Lorsque j'ai ouvert mon cabinet à Lausanne en 1968, je n'ai pas eu d'emblée la file d'attente devant ma porte, aussi étais-je bien content d'accepter la même année le poste de médecin scolaire qu'une vacance bienvenue mettait à ma disposition. Que fait le médecin des écoles ? Je l'ai su dès la rentrée de septembre : mensurations, examens en tous genres,... et contrôle du carnet de santé. Gare aux enfants dont le carnet ne présentait pas les timbres requis, diphtérie-tétanos-coqueluche-polio, BCG et même variole !
Or il faut savoir qu'il n'existe pas en Suisse d'obligation vaccinale systématique. Chaque canton dicte ses règles en matière de santé publique. Dans le canton de Vaud, seule la diphtérie importait ; dans la république de Genève voisine, s'y ajoutait le tétanos, ainsi qu'à Fribourg où la polio était aussi prise au sérieux. Mais en Valais, aucune vaccination n'était obligatoire, comme aussi dans notre Jura.
Vous voyez l'absurdité de ces décrets géographiques, qui vous rappellent sans doute le nuage de Tchernobyl arrêté à vos frontières !
Or, malgré ce laxisme vaccinal de bon aloi, l'emprise du dogme pastorien est telle que nous étions réellement persuadés que tous ces vaccins étaient **obligatoires**. Nous, jeunes médecins, les premiers ! J'ai donc vacciné, à tour de bras, des classes entières d'écoliers dont l'âge imposait la formalité des « rappels obligatoires »... Et j'étais de bonne foi !

Cette démonstration nous révèle le premier aspect du tabou de grande ampleur, et met à jour son indéniable perversité : il est tellement tabou qu'il finit par faire oublier sa présence, tel Satan, dont l'astuce suprême consiste à n'exister point ! J'étais tellement persuadé de mon bon droit que je n'ai alors même pas réalisé que j'obéissais machinalement à un consensus tacite. Je ne me posai aucune question. La vaccination allait de soi, tout simplement. Ne dit-on pas d'ailleurs d'un adulte responsable, qu'il est « majeur et vacciné » ? Et pour vous faire comprendre à quel abîme d'ignorance ma formation médicale, réputée « scientifique », m'avait mené, je dois vous avouer qu'au moment d'exécuter le rituel convenu, j'ignorais tout du procédé d'application. Fallait-il injecter le vaccin par voie sous-cutanée, ou intradermique, ou encore intramusculaire ? J'ai été tiré de cet embarras douloureux par l'infirmière scolaire, qui, bien consciente de ma confusion, m'a initié au maniement de la seringue.
La séance de vaccination collective passée, je rentrai à la maison, conscient du devoir accompli, sans me préoccuper le moins du monde du sort de ces jeunes existences profondément modifiées par mon intervention. Jamais, à ce moment, je ne me suis soucié de prendre connaissance des réactions que les parents signalaient parfois à l'infirmière. Agitation, fièvre, insomnie, inflammations cutanées ou ganglionnaires... Je n'ai jamais estimé devoir mentionner pareilles balivernes dans le carnet de santé !
Pas plus que les autres médecins, je n'ai pris garde à tous les phénomènes bien réels et **répétitifs** qu'un observateur avisé peut noter suite à une vaccination.

Ce manque total de curiosité est cependant tout à fait banal et peut s'expliquer par une autre facette du tabou, qui met en lumière un réel paradoxe. En effet, tous les partisans de la vaccination systématique se targuent de rationalisme et prétendent agir en conformité avec les usages prévalant dans les études

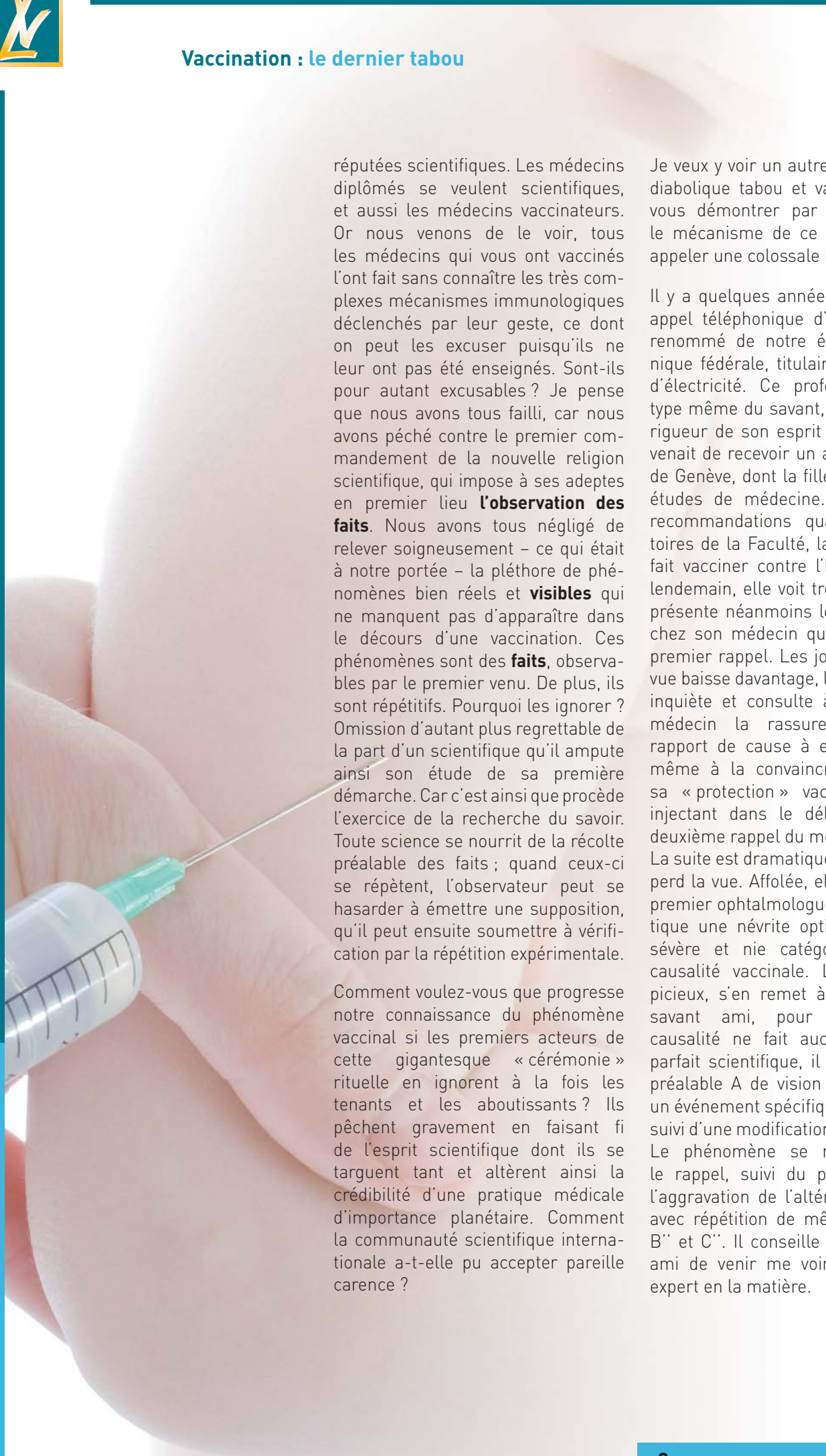

réputées scientifiques. Les médecins diplômés se veulent scientifiques, et aussi les médecins vaccinateurs. Or nous venons de le voir, tous les médecins qui vous ont vaccinés l'ont fait sans connaître les très complexes mécanismes immunologiques déclenchés par leur geste, ce dont on peut les excuser puisqu'ils ne leur ont pas été enseignés. Sont-ils pour autant excusables ? Je pense que nous avons tous failli, car nous avons péché contre le premier commandement de la nouvelle religion scientifique, qui impose à ses adeptes en premier lieu **l'observation des faits**. Nous avons tous négligé de relever soigneusement – ce qui était à notre portée – la pléthore de phénomènes bien réels et **visibles** qui ne manquent pas d'apparaître dans le décours d'une vaccination. Ces phénomènes sont des **faits**, observables par le premier venu. De plus, ils sont répétitifs. Pourquoi les ignorer ? Omission d'autant plus regrettable de la part d'un scientifique qu'il ampute ainsi son étude de sa première démarche. Car c'est ainsi que procède l'exercice de la recherche du savoir. Toute science se nourrit de la récolte préalable des faits ; quand ceux-ci se répètent, l'observateur peut se hasarder à émettre une supposition, qu'il peut ensuite soumettre à vérification par la répétition expérimentale.

Comment voulez-vous que progresse notre connaissance du phénomène vaccinal si les premiers acteurs de cette gigantesque « cérémonie » rituelle en ignorent à la fois les tenants et les aboutissants ? Ils pêchent gravement en faisant fi de l'esprit scientifique dont ils se targuent tant et altèrent ainsi la crédibilité d'une pratique médicale d'importance planétaire. Comment la communauté scientifique internationale a-t-elle pu accepter pareille carence ?

Je veux y voir un autre effet de notre diabolique tabou et vais essayer de vous démontrer par une anecdote le mécanisme de ce qu'il faut bien appeler une colossale imposture.

Il y a quelques années, je reçois un appel téléphonique d'un professeur renommé de notre école polytechnique fédérale, titulaire de la chaire d'électricité. Ce professeur est le type même du savant, connu pour la rigueur de son esprit scientifique. Il venait de recevoir un appel d'un ami de Genève, dont la fille entamait des études de médecine. Se fiant aux recommandations quasi comminatoires de la Faculté, la jeune fille se fait vacciner contre l'hépatite B ; le lendemain, elle voit trouble, mais se présente néanmoins le mois suivant chez son médecin qui lui injecte le premier rappel. Les jours suivant, la vue baisse davantage, l'étudiante s'en inquiète et consulte à nouveau. Le médecin la rassure, dénie tout rapport de cause à effet et réussit même à la convaincre de parfaire sa « protection » vaccinale en lui injectant dans le délai prescrit le deuxième rappel du même vaccin.
La suite est dramatique : la jeune fille perd la vue. Affolée, elle consulte un premier ophtalmologue, qui diagnostique une névrite optique bilatérale sévère et nie catégoriquement la causalité vaccinale. Le père, suspicieux, s'en remet à l'avis de son savant ami, pour lequel cette causalité ne fait aucun doute. En parfait scientifique, il relève un état préalable A de vision normale, puis un événement spécifique B, le vaccin, suivi d'une modification C de la vision. Le phénomène se répète en B', le rappel, suivi du phénomène C', l'aggravation de l'altération visuelle, avec répétition de même nature en B'' et C''. Il conseille aussitôt à son ami de venir me voir, me sachant expert en la matière.

Je reçois donc la jeune fille, accompagnée de son père, et lui affirme avec la même conviction que l'homme de science que le vaccin est bel et bien responsable de la récente cécité.
Le traitement que je propose, homéopathique, n'est pas accepté d'emblée, le père préférant demander au préalable l'avis autorisé d'un professeur renommé. Et j'apprends par la suite que le grand spécialiste consulté a confirmé l'avis du premier ophtalmologue, niant catégoriquement la relation entre la soudaine cécité et la vaccination.
Le père, ébranlé dans sa suspicion par un avis aussi péremptoire, demande néanmoins à l'illustre professeur les raisons « scientifiques » de sa certitude. Vous ne devinerez jamais l'argument décisif avancé par ce médecin, tant il est oiseux. Aussi je vous le donne ; l'homme a osé répondre :
- Je n'accepte pas cette causalité, car *cela n'a jamais été publié* !
Je suis resté pantois devant l'énormité de cette désinformation magistrale. Et aussitôt entrevu les quelques aspects curieux de cette prise de position.
Tout d'abord, le déni scientifique. Le professeur commet un premier crime de lèse-science, car il contrevient, nous l'avons vu, au principe fondamental de toute activité scientifique, l'observation des faits. Contrairement au polytechnicien, il n'a pas su voir que la situation originelle A a été suivie de l'événement B, puis modifiée en C, ni que le phénomène s'est étrangement répété trois fois. Les faits sont ici patents, on ne peut les nier. Et la première démarche de l'intelligence est de les mettre en relation.
Intellegere = discerner, reconnaître.
Ce déni peut s'expliquer de deux façons. Ou bien ce pédant manque d'intelligence, ce dont je doute, car il faut tout de même faire preuve de certaines qualités intellectuelles pour arriver à se placer à un si haut poste. Je retiens plutôt l'autre version : le professeur est intelligent, mais il ment. Il se ment d'abord à lui-même, car il est dit que nul ne peut voir ni entendre ce qu'il ne veut ni voir ni entendre. Et le mensonge est énorme, car des observations de cette nature se comptent de nos jours par centaines, voire par milliers. Mais ce n'est pas bien sûr dans les revues scientifiques prestigieuses qu'elles sont publiées. Comme vous le savez tous, c'est par le bouche à oreille que se transmettent la plupart de ces observations, relayées enfin de façon formidable par Internet et par les très nombreuses revues d'associations telles que la vôtre, consacrées à la promotion de la santé.

Or il est néanmoins possible que le professeur ne mente pas. Car il ne lit pas les bulletins émis par des hommes de bonne volonté, qui tirent chichement à 3'000 exemplaires ! Il ne lit que les revues « sérieuses », réputées scientifiques, les revues à comité de lecture, qui ne publient que le *scientifiquement correct*.

Je mets là le doigt sur le vice du système de l'enseignement médical supérieur, en me servant précisément de cette triste aventure. Notre professeur, en niant l'évidence, ne va jamais publier une observation qu'il n'a pas voulu voir ! Et pourtant, qui serait mieux placé que lui pour le faire ? Car après tout, c'est son métier, c'est à lui de faire progresser la connaissance. Le médecin de famille, le médecin salarié, et même le spécialiste consulté en renfort n'ont pas cette facilité. Ils ont d'autres soucis matériels et n'ont pas de temps à consacrer à la publication. Et qui, d'ailleurs, publierait leurs observations ? Lui, en tout cas, ne les publiera jamais, même si l'honnêteté intellectuelle lui dictait cette obligation. Car il sait bien que son article ne passerait pas la rampe du comité de lecture ! Et il risquerait même finalement son poste, car personne n'est plus frileux qu'un scientifique haut placé qui risque à tout moment, en fâchant ses sponsors, d'être excommunié comme Benveniste du troupeau savant.

Eh oui, nous voici arrivés au point clé de tous ces mystères. Le tabou vaccinal, par essence même, comme tous les tabous, se résume toujours à l'occultation d'un très banal **conflit d'intérêts**.
Je ne vous apprends rien que vous ne connaissiez déjà. En médecine, comme en toute activité humaine d'importance, le ressort principal de l'action est l'argent. Tout n'est qu'affaire de gros sous ! Et je puis assurer avec certitude que depuis un siècle, l'enseignement de la médecine est dicté par le lobby tout-puissant de l'industrie pharmaceutique, qui finance, en prétextant un souci de recherche, la plupart des postes clés de la pédagogie universitaire. Elle doit fermement maintenir ce tabou vaccinal, qui est, de toutes ses astuces commerciales, le plus lucratif, comme nous allons le voir par la suite.
Mais regardons déjà les premiers effets catastrophiques de cette pratique. La recherche étant en effet financée par les industriels, les chercheurs n'obtiendront jamais la permission d'étudier sur le long terme les phénomènes induits par la vaccination. Que devient, par exemple, la répartition des globules blancs après l'injection ? Que dire des thrombocytes, de la perméabilité des membranes cellulaires, des mitochondries, des électrolytes sanguins, de l'électrophorèse des albumines, etc. ? La microcirculation capillaire, la porosité des parois intestinales, les signaux reçus par le cerveau de la peau lésée ou de la flore intestinale, les multiples interactions neuro-glandulaires ne sont pas étudiées, et encore moins le gigantesque affolement de tous les acteurs de la nébuleuse à peine explorée de notre système immunitaire.

C'est dans vos petites revues que les curieux prennent connaissance de certains travaux menés par des chercheurs désintéressés. Ce que l'on y apprend est horrifiant. Il me tient ici à cœur de rendre un hommage public à la personnalité la plus dynamique du combat pour la vérité, Madame Sylvie Simon, soutien fidèle de la rédaction de votre journal, qui lutte depuis des années avec l'énergie inépuisable de son esprit contre l'emprise de « Big Pharma » sur la santé.

Année après année, elle publie inlassablement ses livres, mines précieuses de renseignements les plus précis, d'autant plus crédibles qu'elle les puise aux USA, à la source même

de ces décisions commerciales. Ses éditeurs successifs sont souvent contraints à la faillite, mais elle poursuit le combat en ouvrant un blog sur Internet.
Je recommande chaleureusement la lecture de ses ouvrages et articles, comme aussi le livre très abordable du professeur Michel Georget, ainsi que tous les ouvrages recensés à la page 20 de l'édition d'octobre 2009 de votre abonnement. C'est en lisant ces innombrables témoignages critiques que l'on peut enfin prendre conscience de l'ampleur des malheurs physiques de toutes sortes qui accablent la multitude des victimes vaccinales.

Pour résumer l'impact catastrophique du tabou vaccinal sur la santé publique, je conclus ce long préambule en attirant votre attention sur trois des principales conséquences de cette aberration : l'asservissement de l'enseignement de la médecine, le blocage de la recherche scientifique et, bien entendu, la myriade de maux physiques engendrés par les vaccins.

II De la perversité extrême du tabou vaccinal

Je ne vais pas passer en revue cette montagne de témoignages irréfutables de la nocivité des vaccins ; en fidèles lecteurs de votre Bulletin, vous les connaissez aussi bien que moi. Mais j'attire votre attention sur un fait qui vous échappe peut-être : les dégâts ainsi exposés ne concernent que les altérations visibles du corps **physique** des victimes. La fièvre, l'agitation, toutes les maladies développées par la suite ne s'expriment que par une altération de notre intégrité corporelle, de notre corps physique bien **matériel**. Et, certes, nous avons le droit de nous affoler à la lecture de ces milliers de pathologies évoquées. A tel point que je n'ose plus recommander à mes malades la lecture des derniers ouvrages de Sylvie Simon ! Mais je vais encore devoir accentuer votre inquiétude en vous exposant le vrai problème que pose le dogme vaccinal.
En effet, parmi tous les ouvrages qui, à la suite d'Ivan Illich, fustigent depuis tant d'années les aberrations de la médecine, il en est très peu qui situent le mal à sa juste place, c'est à dire à l'origine de toutes les maladies : l'altération préalable ou simultanée du corps **énergétique**. Et c'est ici que je situe la plus grande perversité de l'acte vaccinal.
Je m'en explique.

Sans entrer dans les détails d'un cours de médecine, je dois cependant vous donner en préambule les grandes lignes de la médecine du troisième millénaire qui se dessinent ici et là – hors Faculté, bien sûr – dans les instituts de recherche indépendants, animés par des hommes désintéressés. Tous les travaux qui émanent de ces recherches prennent leur source dans la grande tradition médicale, qui se perd dans la nuit des temps, et s'en réfèrent à son concept fondateur : l'énergie vitale. Or vous savez que celle-ci est immatérielle, qu'elle obéit néanmoins à la loi mathématique de propagation ondulatoire, qu'elle est donc bipolaire et que la santé résulte de son parfait équilibre. Et c'est sans surprise que nous retrouvons ici l'homéopathie, son dogme, ainsi que ses moyens d'action, les fameuses dilutions-dynamisations, qui possèdent le fabuleux pouvoir de modeler l'espace-temps du déroulement de notre vie. Ce que la physique moderne appelle champ morphogénétique est la force même qui modèle notre corps énergétique, qui domine à son tour de toute sa puissance vibratoire la matérialité subalterne de notre corps physique. Notre corps énergétique n'est en fait rien d'autre qu'une mémoire, ou, si l'on veut, une ébauche directrice, comme le disque dur de votre ordinateur. Et comme toutes les banques de données, il enregistre les moindres altérations du continuum spatio-temporel survenues avant et durant notre vie.
Or toutes ces interférences ne portent heureusement pas à conséquence ; la plupart n'affectent que peu l'intégrité du flux énergétique, qui retrouve bien vite son équilibre originel. Mais, en trente-sept ans de pratique, j'ai eu amplement l'occasion de repérer quels étaient les « bugs » les plus nocifs, qui se signalent malheureusement par des distorsions durables du transfert d'information entre le plan supérieur et l'inférieur.
Ce sont ces accrocs que je nomme dans mes cours les **traces durables**.
Elles sont d'une importance capitale, car, toujours présentes à l'étage supérieur, elles

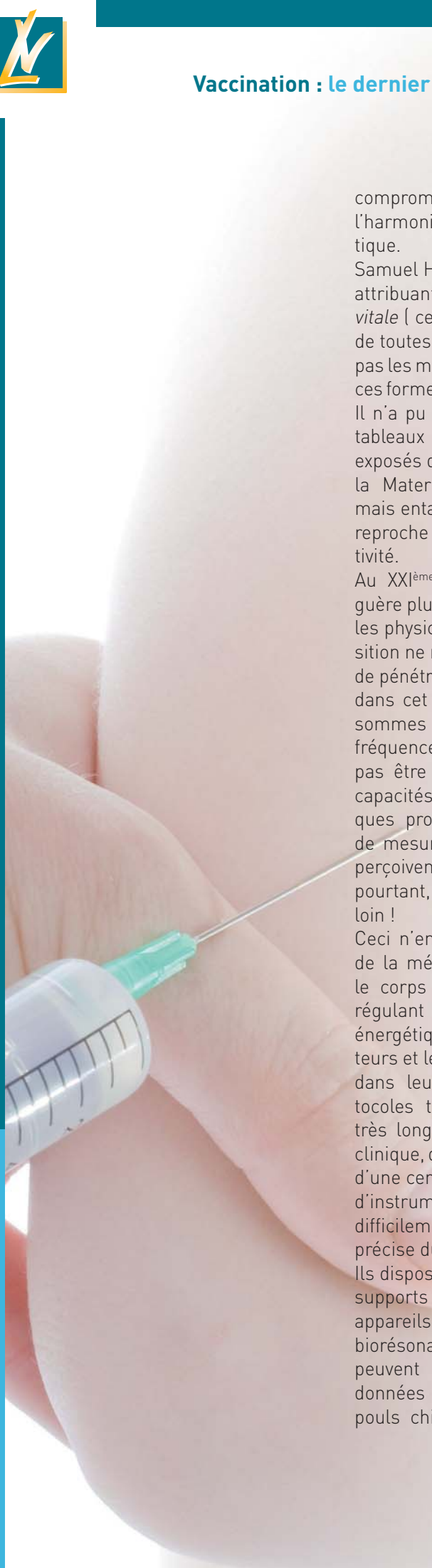

compromettent de façon permanente l'harmonie de votre équilibre énergétique.
Samuel Hahnemann avait vu juste en attribuant à ce *désaccord de l'énergie vitale* (ce sont ses termes), l'origine de toutes les maladies. Mais il n'avait pas les moyens de le **mesurer**, prémices formelles de l'activité scientifique. Il n'a pu qu'en donner les différents tableaux cliniques, magistralement exposés dans les fameux portraits de la Materia Medica homéopathique, mais entachés du vice que la science reproche aux empiriques : la subjectivité.
Au XXIème siècle, nous ne sommes guère plus avancés, car les outils que les physiciens mettent à notre disposition ne nous permettent pas encore de pénétrer dans ce monde troublant, dans cet océan d'énergie dont nous sommes issus, dont les ultimes fréquences vibratoires ne peuvent pas être perçues. Au-delà de leurs capacités hertziennes ou nanométriques prodigieuses, les instruments de mesure les plus sophistiqués ne perçoivent plus aucune vibration. Et pourtant, la vie se cache encore plus loin !
Ceci n'empêche point les praticiens de la médecine nouvelle de soigner le corps physique des malades en régulant l'équilibre de leur corps énergétique ; ainsi font les acupuncteurs et les homéopathes. Ils s'aident dans leur démarche par des protocoles tirés de très anciennes et très longues périodes d'observation clinique, dont la régularité est garante d'une certaine objectivité. Mais, faute d'instruments de mesure, ils peuvent difficilement pointer du doigt la cause précise du dérèglement supérieur.
Ils disposent néanmoins de quelques supports techniques, photo Kirlian, appareils de MORA-thérapie, de biorésonance, radionique, etc., qui peuvent compléter les indications données par les filtres colorés, les pouls chinois, la kinésiologie ou la méthode de Nogier. Pour ma part, j'ai utilisé pendant des années l'ohmmètre de Voll, dont le premier mérite est de débusquer les plus graves altérations des méridiens chinois, signalant la présence invisible de traces importantes que l'on peut imputer à des **événements marquants**.
Or le test de Voll révèle toujours, à chaque prise en charge d'un nouveau patient, un dérèglement évident, même dans le cas d'une apparence de santé satisfaisante !
Je pourrais en faire la démonstration en me promenant dans les travées de cette salle avec mon appareil, testant pour chacun d'entre vous l'équilibre de vos méridiens. A coup sûr, je trouverais pour chacun motif à vous inquiéter et jamais Jules Romains n'a été aussi près de la vérité en faisant dire à son Dr Knock que tout bien portant est un malade qui s'ignore ! Et, certes, en faisant minutieusement vos anamnèses respectives, je trouverais bien dans vos vies l'un ou l'autre des événements réputés réellement marquants. Ce pourrait être chez l'un une méningite bactérienne sévère, chez un autre, une commotion cérébrale, une transfusion sanguine, un viol, ou l'usage de drogues ; ces malheurs ne sont pas si rares. Mais jamais, je ne les trouverais tous à la fois accablant la même personne ! Par contre, le choc vaccinal, lui, se retrouve **sans exception** dans tout historique médical. Vous avez **tous** été vaccinés, revaccinés et même parfois survaccinés...

Voici donc la perversité suprême annoncée. Car il faut savoir que la marque laissée par le vaccin sur votre enveloppe énergétique perdure toute votre vie ! Nos techniques dites « ultra-fines » ne nous permettent pas toujours d'en identifier la trace spécifique, mais je puis vous affirmer que ce marquage est bel et bien présent, aussi réel qu'une marque au fer rouge sur notre chair. Il reste

parfois détectable en permanence, alors que les anticorps qu'il a suscités ne sont plus mesurables depuis des années !

Et c'est justement cette présence permanente, qui, telle l'épée de Damoclès, menace à tout instant, à l'occasion d'une quelconque surcharge, de déstabiliser votre belle harmonie vitale et vous précipiter dans la maladie. Pour le plus grand bonheur des industriels de la pharmacie !
La trace vaccinale est un grain de sable, stupidement glissé par des apprentis sorciers dans la belle mécanique de la vie ; elle sème la zizanie dans les sphères très subtiles où s'entrecroisent toutes les chaînes de commandement de nos systèmes neuro-psycho-glandulaires. Elle induit à coup sûr la ruine insidieuse de notre santé.
Les événements marquants doivent tous leur activité virulente résiduelle à la violence avec laquelle ils ont forcé un processus naturel : une maladie à germes utiles « coupée » par antibiotiques, un état de vigilance altéré par une drogue, une gestation interrompue, etc. Mais de toutes ces interventions antinaturelles, le vaccin est probablement la plus déstabilisatrice, car l'inoculation ne suit pas les voies habituelles, surveillées en permanence par notre système immunitaire. Le vaccin est un cheval de Troie, qui sème la terreur quand il est démasqué. Des observations récentes démontrent que les cris du bébé sont très différents selon la nature du déplaisir qui les provoque, mais ils atteignent des sommets d'angoisse quand ils succèdent à une vaccination. Et c'est peut-être à cet affolement, à la destruction consécutive de certains délicats équilibres neuro-glandulaires cérébraux que la marque énergétique laissée par ce choc doit son importance.
A ce propos, une réflexion s'impose : c'est toujours la primo-vaccination qui crée la trace ! Je l'ai constaté des milliers de fois. Et c'est précisément à l'âge de toutes les immaturités, chez le bébé, que sévissent les primo-vaccinations. Les rappels, sauf rares exceptions, ne font que surligner le marquage initial. Ils peuvent, bien sûr, déclencher eux aussi une tempête, mais ce ne sera alors que la goutte qui fait déborder le vase (Je vous en donnerai plus tard un exemple typique). Ces propos ont peut-être contribué à augmenter votre inquiétude quant à votre propre santé. Je vais maintenant m'employer à vous rassurer, en vous exposant la technique la plus efficace pour vous débarrasser du marquage fatidique consécutif aux vaccins.

III Comment pallier les effets désastreux des vaccins

Avant de vous donner un mode d'emploi, je me vois obligé de vous initier par une brève explication à la méthode thérapeutique que j'applique à tous les malades venus me consulter depuis 1974. Je n'en donne point ici la transcription, car elle est suffisamment expliquée sitôt après la page d'accueil du site **www.jelmiger.com**

Ce qu'il faut retenir de ma démonstration, c'est que les événements réputés marquants se sont **succédé** chronologiquement, réalisant ce que j'appelle une séquence déstabilisatrice. Ils n'ont point été simultanés, c'est évident ! Et nous retrouvons ici, en bonne place, les nombreux vaccins dont chacun, un à un, a marqué votre corps énergétique durablement lors de leur première inoculation.
Comment en effacer la trace ? Je vous l'ai dit : en allant chercher dans le très riche arsenal de l'homéopathie l'exacte réplique inverse du choc. Pour le vaccin, l'antidote est un « iso », c'est à dire le remède dématérialisé et dynamisé préparé à partir du vaccin réel. En le donnant au patient perturbé par une primo-vaccination, si le laps de temps n'est pas trop grand depuis l'événement, je puis garantir son prompt rétablissement en lui administrant l'iso vaccinal en doses croissantes, 30, 200, M et XM K par exemple.

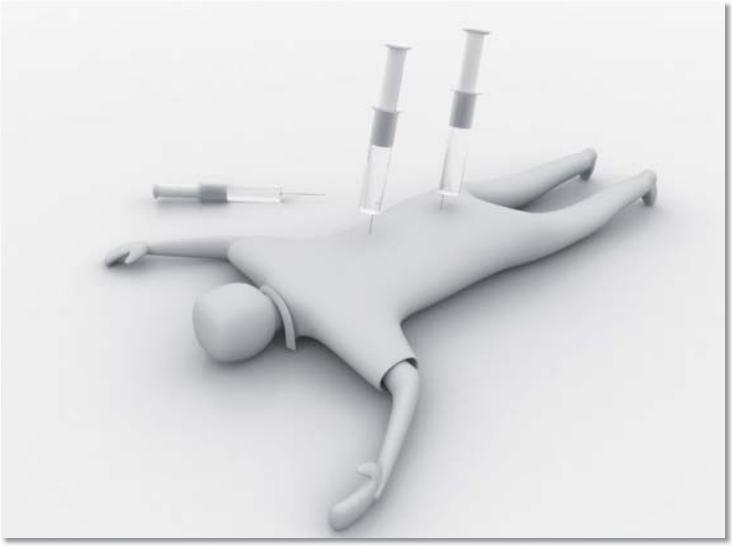

Dans le cas de la jeune étudiante rendue aveugle par le simulacre industriel d'hépatite B, je suis encore profondément frustré de n'avoir pas pu lui donner aussitôt le remède, que j'aurais accompagné d'un énergique drainage hépatique et d'une protection catalytique classique. Elle aurait recouvré la vue dans les semaines suivantes. Le mal étant si récent, l'occasion était trop belle, et le travail facile ! Toutes les autres scléroses en plaques dont j'ai pu arrêter le cours m'ont donné bien d'autres soucis, car les malades font toujours trop tard le choix d'un traitement juste, que la technique de fabrication homéopathique met à sa disposition pour anéantir les traces immatérielles clandestines, perfidement accumulées tout au long d'une vie gâchée !

En 2009, alors que j'avais déjà cédé ma pratique à mes fils, je reçois un appel émouvant d'un père qui me demande de réitérer le miracle que je décris dans l'*affaire Gaibrois*. Son fils de treize ans jouissait apparemment d'une santé excellente, pratiquait plusieurs sports et faisait des sorties régulières de cyclo-cross en forêt. Pour éviter le risque plausible d'une morsure de tique, il se fait vacciner contre la ménigo-encéphalite verno-estivale, tout en poursuivant une cure de désensibilisation pour son rhume des foins, entreprise depuis trois ans.

Dans les semaines qui suivent le dernier rappel, son cou enfle, puis des « bleus » apparaissent au moindre choc. Quand ceux-ci se transforment en hématomes importants, le médecin est consulté et constate un effondrement total des plaquettes sanguines. S'ensuivent d'innombrables hospitalisations au CHUV de Lausanne, où est posé le diagnostic de trois maladies auto-immunes sévères : thrombocytopénie essentielle, thyroïdite de Hashimoto et diabète de type 1. Je vous fais grâce du recensement des traitements instaurés, établis par nos plus éminents spécialistes. Le résultat est pire que mauvais ; le garçon, bouffi et meurtri, perd confiance en la médecine et demande qu'on le laisse mourir. Il ne veut même pas tenter une autre voie, et c'est le père qui force ma décision.

Le diagnostic est aisé : il s'agit d'une archi banale séquence déstabilisatrice dans laquelle figurent, outre deux événements naturels, la varicelle et une légère commotion, trente-cinq agressions vaccinales, qui se résument à dix primo-vaccinations. Lequel de ces douze événements a-t-il été le plus nocif ? Je l'ignore et ne veux même pas le savoir. C'est la séquence entière qui a rempli le vase, et le deuxième rappel du dernier vaccin a joué le rôle de la fameuse goutte (Je ne vous donne pas le détail de mon intervention ; il m'a d'abord fallu perdre un temps considérable pour antidoter les effets des traitements antinaturels, puis opposer à la séquence perverse la violence correctrice de mes doses, administrées dans l'ordre chronologique inverse. Les trois maladies ont disparu l'une après l'autre, mais la partie n'est pas gagnée, car les savants confrères ne lâchent pas une proie aussi rare et les succès d'un outsider ne pèsent pas lourd face au staff imposant de la clinique universitaire !).

Une dernière mise en garde s'impose ici. Dans les milieux à forte préoccupation écologique, la mode du « drainage des vaccins » fait fureur et les pharmaciens se plient volontiers aux désirs de cette nouvelle clientèle en

leur fournissant à leur gré les isos de tous les vaccins désignés. Mais ils ne se préoccupent guère d'établir leur succession chronologique, et encore moins de démêler leur intrication avec d'autres événements marquants, forcément présents dans toute anamnèse actuelle. Même chez un enfant de dix ans, je n'ai jamais vu d'historique exclusivement vaccinal. Le fait est rarissime. De fait, je ne l'ai trouvé qu'une fois, chez un chien !

Une amie du Bugey, éplorée, me demande conseil pour « Fracasse », son teckel à poil ras de cinq ans, qui, suite à un énième rappel antirabique, développe une paralysie de l'arrière-train. Il fait peine à voir, marchant sur ses seules antérieures, traînant ses pattes inertes sur les aspérités du sol qu'il macule de sang. Le vétérinaire (j'allais dire le pédiatre !) ne suspecte évidemment pas sa responsabilité, décrète le mal incurable et propose la piqûre létale. Je demande à voir le carnet de santé et suis surpris de n'y trouver qu'une invraisemblable accumulation de vaccins. Pas trace d'aucun autre événement marquant. Le chien n'a d'ailleurs jamais été malade ou accidenté. A y regarder de plus près, je constate que tous les vaccins échelonnés sur ces années ne sont en fait que la répétition des primo-vaccins, que le chiot avait tous reçus en bloc la première semaine de sa vie. La décision est prise – « ça passe ou ça casse » – le laboratoire reçoit ma commande d'un multipack de ces isos vaccinaux canins, que le chien reçoit quatre jours de suite. Et le miracle se produit : dès le cinquième jour, Fracasse saute sur ses pattes postérieures et court de nouveau avec la plus grande vélocité derrière tous les malheureux chats qui passent à sa portée... La cure a réussi parce que j'ai pu effacer chez lui, d'une seule volée, le seul et unique événement composite qui avait gâché sa vie à retardement et le condamnait à mort.

Ces quelques exemples de la perversité du dogme vaccinal vous auront peut-être apporté un point de vue différent de celui qui vous est familier, surtout si vous n'êtes pas au fait des possibilités immenses de l'homéopathie. Je suis prêt à répondre à toutes vos questions après la conférence et me mets volontiers à votre disposition pour quelques tests énergétiques et démonstrations. Il me faut néanmoins conclure maintenant cet exposé par les propositions que vous êtes en droit d'attendre pour que saute enfin ce tabou que j'espère être le dernier à souiller l'honneur de la médecine.

CONCLUSION

Le dernier tabou : on peut donner plusieurs sens à cette épithète. D'abord le sens littéral, car il s'agit bien du dernier bastion que la Faculté tient encore fermement, les autres ayant cédé tour à tour sous l'influence de la contestation populaire. L'hystérie antibiotique n'est plus de mise, l'hégémonie stéroïdienne s'incline devant la méfiance générale, et il en va jusqu'à la prévention chimique des affections cardio-vasculaires qui doit céder la place à une diététique modernisée. Or il s'agissait là de marchés considérables, qui ont atteint leurs limites de croissance et entament leur décrue. Il faut donc bien que Big Pharma garde et dope son meilleur cheval de bataille ! En effet, les industriels ont même réussi à faire ouvrir une chaire de vaccinologie à Genève et le milliardaire Bill Gates offre à l'OMS 200 millions de dollars pour promouvoir, non pas la salubrité de l'eau, mais bel et bien... les vaccinations, dans le gigantesque marché potentiel du tiers-monde.

C'est donc un autre sens que je donne encore à mon épithète, qui doit nous ouvrir les yeux et nous préparer à l'affrontement. Car ce dernier bastion sera défendu avec la plus grande énergie par le géant industriel, qui voit dans sa préservation son ultime chance de domination. Lors de ma dernière entrevue avec Sylvie Simon en 2010, cette grande dame me fit part de son optimisme en me disant, à propos de la fameuse pandémie grippale annoncée, que « cette fois ils avaient été trop loin » et que, comme toutes les bulles, la bulle vaccinale allait bientôt crever. Elle est beaucoup moins sereine aujourd'hui, car le modèle du printemps arabe nous montre bien que le chemin est long et périlleux avant l'avènement de la vérité et de la justice.

Et c'est résolument tournés vers l'exemple magnifique donné par cette jeunesse héroïque que nous devons appliquer les recettes fatales aux tyrannies : informer, faire lire, et

encore informer. Ne plus se laisser aveugler par les arguments terroristes. Savoir qu'aucun vaccin ne protège des maladies contre lesquelles il est censé agir, qu'il n'apporte que « désaccord de l'énergie vitale ». Notre seule protection réside dans la stimulation naturelle répétée de notre système immunitaire, secouru vigoureusement par nos techniques énergétiques éprouvées.
Si vous n'êtes pas convaincus de la pertinence de ces critiques, suivez au moins l'exemple du tartufe industriel, grand producteur de vaccins contre l'hépatite B, qui adopte sans vergogne le principe de précaution en interdisant cette inoculation à tous les membres de sa propre famille...
Faire circuler l'information. Et frapper là où l'argent est thésaurisé, en multipliant les plaintes pénales pour atteintes à l'intégrité corporelle, et exiger en dédommagement les sommes astronomiques qui seules pourront ruiner l'attrait boursier des *blockbuster* de l'industrie pharmaceutique.
Enfin, pourquoi laisser sévir impunément votre Ordre des médecins, reliquat douteux du régime de Vichy, alors que le Vatican lui-même a mis fin à l'Inquisition et demandé pardon pour ses crimes ? Cette instance obsolète empêche des milliers de médecins consciencieux de faire honnêtement leur travail. Dans mon pays, un tribunal aussi exceptionnel serait déclaré anticonstitutionnel et n'aurait d'ailleurs pas pu voir le jour.
Ma dernière remarque s'adresse à votre Comité : il manque un zéro final au chiffre du tirage de votre excellent Bulletin, qui pourrait, ainsi dynamisé, sortir du domaine confidentiel et atteindre enfin le vrai public de la minorité agissante, connectée à Internet et abonnée à toutes les revues de santé, propagatrice à son tour de vérités libérées.
L'effort à fournir est immense, la partie n'est pas encore gagnée, le travail qui nous attend est ingrat. Mais la balle est désormais dans notre camp.

A nous – à vous – de jouer !

Je vous remercie de votre attention,
Jean ELMIGER

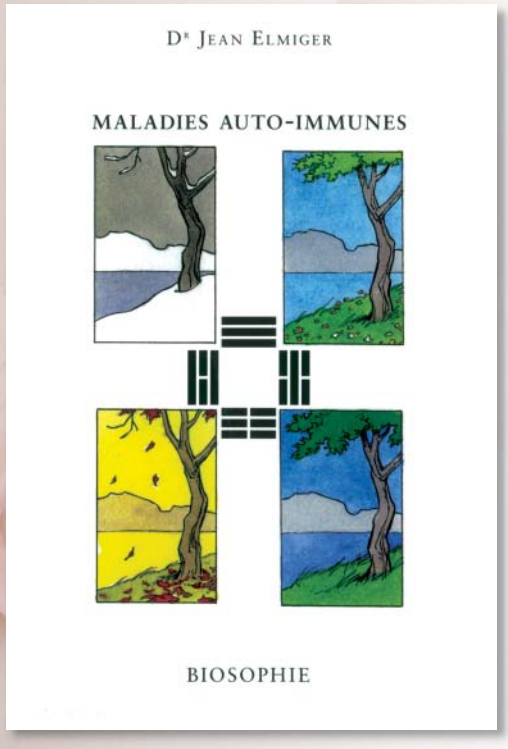

http://www.jelmiger.com/dr--elmiger-fr10.html

Par téléphone +41 21 728 68 00 Par fax +41 21 728 68 32
Par courrier 10, rue de la Gare 1009 Pully

Nouveautés librairie

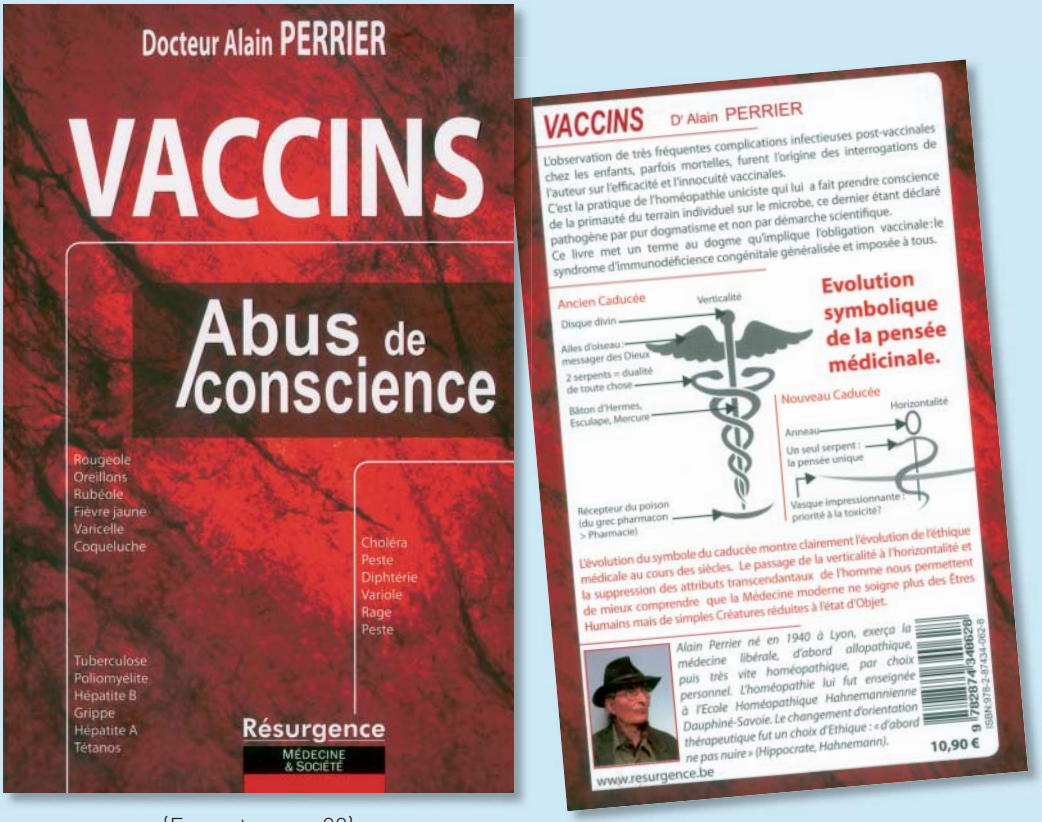
Docteur Alain PERRIER
VACCINS
Abus de conscience
Rougeole
Oreillons
Rubéole
Fièvre jaune
Varicelle
Coqueluche
Choléra
Peste
Diphtérie
Variole
Rage
Peste
Tuberculose
Poliomyélite
Hépatite B
Grippe
Hépatite A
Tétanos
Résurgence
MÉDECINE & SOCIÉTÉ
VACCINS Dr Alain PERRIER
L'observation de très fréquentes complications infectieuses post-vaccinales chez les enfants, parfois mortelles, furent l'origine des interrogations de l'auteur sur l'efficacité et l'innocuité vaccinales.
C'est la pratique de l'homéopathie uniciste qui lui a fait prendre conscience de la primauté du terrain individuel sur le microbe, ce dernier étant déclaré pathogène par pur dogmatisme et non par démarche scientifique.
Ce livre met un terme au dogme qu'implique l'obligation vaccinale : le syndrome d'immunodéficience congénitale généralisée et imposée à tous.
Evolution symbolique de la pensée médicinale.
Ancien Caducée
Verticalité
Disque divin
Ailes d'oiseau : messager des Dieux
2 serpents = dualité de toute chose
Bâton d'Hermes, Esculape, Mercure
Récepteur du poison (du grec pharmacon > Pharmacie)
Nouveau Caducée
Horizontalité
Anneau
Un seul serpent : la pensée unique
Vasque impressionnante : priorité à la toxicité?
L'évolution du symbole du caducée montre clairement l'évolution de l'éthique médicale au cours des siècles. Le passage de la verticalité à l'horizontalité et la suppression des attributs transcendantaux de l'homme nous permettent de mieux comprendre que la Médecine moderne ne soigne plus des Êtres Humains mais de simples Créatures réduites à l'état d'Objet.
Alain Perrier né en 1940 à Lyon, exerça la médecine libérale, d'abord allopathique, puis très vite homéopathique, par choix personnel. L'homéopathie lui fut enseignée à l'Ecole Homéopathique Hahnemannienne Dauphiné-Savoie. Le changement d'orientation thérapeutique fut un choix d'Ethique : « d'abord ne pas nuire » (Hippocrate, Hahnemann).
9 782874 340829
ISBN 978-2-87434-082-9
10,90 €
www.resurgence.be

(En vente page 32)

Marie-Christine Diétrich
INFILTREUSE MÉDICALE MALGRÉ MOI
Postface inédite de l'auteur
A tous ceux qui ne s'imaginent pas encore à quel point l'industrie de la recherche et du médicament, piège le public, désinforme les visiteurs médicaux qui, à leur tour, dupent le corps médical, ce livre fait la démonstration des dérives de l'industrie pharmaceutique. Je me suis fait embaucher dans un laboratoire pharmaceutique comme déléguée médicale dans le but précis de guérir mon fils, devenu asthmatique à cause d'un vaccin. C'était la seule solution à prendre, faute d'une réelle prise en charge médicale : je devais étudier la médecine pour éradiquer définitivement la bactérie qui provoque les crises d'asthme et les allergies. Mission accomplie. Je vous invite à découvrir ce parcours du combattant.
A commander sur : www.medicalire.com
Prix France TTC 24 €
IMPRIMERIE COPY-MEDIA
ISBN: 978-2-9537098-1-0

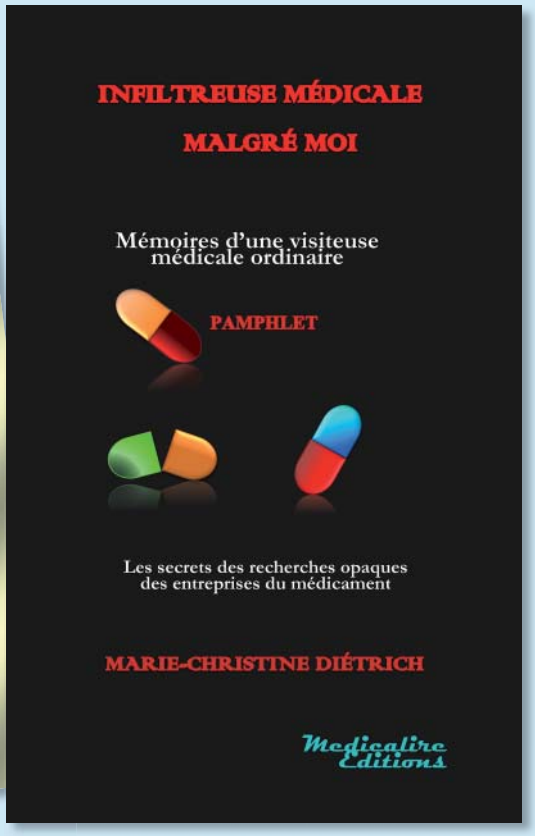

Ce livre ne parait pas page 32 car l'information de son existence ne nous est parvenue qu'après le bouclage du journal mais vous pouvez le commander à la Ligue au prix de 24 euros

Lorsque l'on veut noyer son chien

Alors que l'affaire d'E.Coli emplissait les journaux, télévisés ou non, les produits bio ont été mis sur la sellette, particulièrement les concombres et les tomates, puis ce fut le tour des graines de soja germées, comme étant contaminées par des souches virulentes, et donc responsables des nombreuses hospitalisations signalées.

Pour confirmer ces déclarations, le 27 juin dernier, deux directeurs de recherche du CNRS n'ont pas hésité à publier une tribune dans le journal *Libération* prétendant que le Centre de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta (Center for Disease Control d'Atlanta) aurait réalisé une étude en 1996 liant un tiers des 250 décès dus à une souche pathogène d'E.Coli à la consommation de produits biologiques, alors qu'ils ne représentaient à l'époque que 1% des aliments consommés aux Etats-Unis. Et nos deux scientifiques français de conclure : « Il est donc indéniable que les mérites de l'agriculture biologique s'accompagnent inévitablement de risques alimentaires spécifiques ».

Comme l'a dénoncé François Veillerette, Porte parole de Générations Futures : « Alors que les consommateurs plébiscitent les produits bio, les adversaires de l'écologie et de l'agriculture biologique essayent par tous les moyens de décrédibiliser la bio depuis de longs mois. Les accusations de chercheurs publics reposant sur des rumeurs sont inacceptables. Elles doivent être démenties immédiatement et publiquement. »

Officiellement, aucune déclaration n'a éclairci l'affaire, bien que nombre d'entre nous pensent que cette banale bactérie a muté avec les risques que cela entraîne, mais tout est rentré dans l'ordre et d'autres sujets de préoccupations sont passés à la Une des journaux.

Toutefois il est primordial de ne pas laisser persister un doute qui peut détourner les consommateurs d'une nourriture plus saine que celle qui est produite par la culture intensive et Générations Futures (GF) et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) ont saisi l'occasion de révéler que cette assertion repose sur... une étude qui n'existe pas ! Comme on le dit bien dans le langage d'Internet, c'est un « hoax », qui n'a pas été signalé par hoaxbuster.

Cette soit-disant étude est entièrement « bidon ». L'un des chercheurs du CNRS responsable de l'accusation publiée dans le journal *Libération* n'a pas été capable de donner de référence pour cette supposée étude américaine, il s'est contenté de dire qu'elle serait tirée d'un livre d'Alan McHughen, un scientifique canadien auteur de deux ouvrages. Le problème est que ce McHughen n'a fait que reprendre les dires d'un certain Dennis T. Avery qui colporte depuis des années une rumeur selon laquelle le Center for Disease Control d'Atlanta aurait réalisé en 1996 une étude comparative bio / conventionnel montrant que les personnes mangeant des aliments bio ont beaucoup plus de risque d'être infectés par E.coli. Or, Dennis T. Avery travaille pour l'Hudson Institute, un think-tank conservateur qui consacre une énergie considérable à dénigrer l'agriculture biologique. Cela n'a pas besoin de commentaire, puisque l'Hudson Institute a reçu des fonds de Monsanto, Syngenta, Dow Agroscience, Dupont et compagnies.

« La FNAB estime que les propos tenus par les deux scientifiques du CNRS sur les aliments bio sans référence scientifique portent atteinte à la fois à la filière agriculture biologique et à la crédibilité du CNRS. Elle se réserve le droit d'agir en conséquence. » ajoute Dominique Marion, Président de la FNAB.

Espérons que la Fédération obtiendra des dommages-intérêts conséquents, ne serait-ce que pour empêcher les lobbies de répandre n'importe quelle insanité sous le prétexte d'en tirer profit.

Sylvie SIMON

http://www.enviro2b.com/2011/07/08/e-coli-la-filiere-bio-victime-indirecte-de-la-bacterie/
http://www.lobbywatch.org/profile1.asp?PrId=88
http://www.sourcewatch.org/index.php?title=Trashing_organic_foods
http://en.wikipedia.org/wiki/Dennis_Avery
http://en.wikipedia.org/wiki/Hudson_Institute

contact D MARION : 06 76 87 14 00

Le formaldéhyde

Au mois de novembre, le Haut Conseil de la Santé Publique publiait son rapport sur le formaldéhyde, substance reconnue comme cancérigène, afin de fixer de nouvelles doses à respecter pour mieux protéger les populations. A leur tour, les médecins de l'Association Santé Environnement France qui trouvent ces recommandations obsolètes viennent de publier un petit guide vert du bio-ménage qui donne quelques conseils simples, tous basés sur des études scientifiques récentes, pour nettoyer en préservant sa santé.

« *En menant cette étude, notre objectif n'était pas d'être exhaustif mais de montrer que dès la naissance nous sommes plongés dans un bain chimique. En tant que médecins, nous voulions prévenir et sensibiliser au maximum à la protection des plus sensibles. Aussi, il nous semble absurde d'exposer les nourrissons à cette pollution alors que nous pourrions l'éviter* », a déclaré le Dr Pierre Souvet, Président de l'ASEF.

« *Avec cette étude, nous espérons inciter les entreprises à mettre sur le marché des produits moins polluants, mais aussi inciter les décideurs politiques à rendre obligatoire l'étiquetage des matériaux d'ameublement afin que le consommateur puisse réellement choisir. En attendant, nous conseillons aux parents de mettre le lit à « dégazer » dans le garage quelques mois avant l'arrivée de bébé... L'objectif étant que demain nous ne regrettions pas nos actes d'aujourd'hui* », ajoutait le Dr Patrice Halimi, Secrétaire Général de l'ASEF.

Toutes ces déclarations sont arrivées avant les fêtes de Noël, au moment où les parents achetaient des cadeaux qui pouvaient contenir du formaldéhyde, afin de les mettre en garde contre ce produit.

Le formaldéhyde, ou formol, est sans doute l'un des composés chimiques le plus commun et le plus polluant de l'atmosphère de nos habitations. C'est en effet une substance largement utilisée par l'industrie pour fabriquer les matériaux de construction ainsi que différents équipements de la maison. On le trouve également dans de nombreux produits d'entretien, des produits de combustion et des produits cosmétiques et pharmaceutiques.

Ses effets sur la santé peuvent aller d'une simple irritation des yeux et de la muqueuse nasale à de sévères réactions allergiques. Mais surtout, depuis juin 2004, il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CICR) dans la catégorie des cancérogènes pour l'homme (groupe 2 A) avec un risque plus élevé de cancer des sinus, de la gorge et des voies respiratoires, et un cancérogène établi du rhinopharynx pour les personnes ayant travaillé avec le formaldéhyde pendant plusieurs années.

Ce poison est impliqué dans des leucémies, cancer du cerveau, du colon, des organes lymphatiques. Il est toxique pour le foie, le système immunitaire, le système nerveux, les organes de reproduction.

À ce sujet, dès 1981, le directeur de OSHA (Occupational Safety and Health Administration), le Dr. Peter Infante a signalé que le formaldéhyde avait un pouvoir carcinogène, mais l'Administration a essayé de cacher cette nouvelle et de faire démissionner le Dr Infante, qui écrivit alors au Dr. John Higginson, directeur de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer, pour désapprouver la décision de cacher la nature carcinogène de la substance. Signalons que le Dr Infante, spécialiste de l'évaluation des substances toxiques travaille également pour l'IARC (International Agency for Research on Cancer), le National Cancer Institute (NCI) et fait partie du Comité de Toxicologie de la National Academy of Sciences.

Il est ainsi utile d'avoir dénoncé ses dangers, mais parmi toutes ces mises en garde, on s'est bien gardé de nous avertir qu'il est aussi utilisé pour désactiver des toxines bactériennes ou des virus dans le processus de fabrication de certains vaccins, tels le Pentavac, le Tétravac, le DTP de Pasteur, le vaccin H1N1, l'Imovax, l'Havrix, le Vaxigrip, le Mutagrip, et bien d'autres.

Il est évident que si le formaldéhyde est dangereux et carcinogène dans notre environnement, il l'est encore davantage lorsqu'on l'injecte directement dans le corps humain, particulièrement dans celui des bébés dès l'âge de deux mois, quand ce n'est pas à leur naissance.

Il est primordial de faire circuler cette information qui semble n'intéresser personne, même pas ceux qui dénoncent les dangers de ce toxique, car le domaine des vaccins, de leur sécurité et de leur nécessité est un dogme intouchable. Il est grand temps de prévenir les consommateurs de vaccins qu'il est plus dangereux de se faire injecter ce poison dans le corps que d'en avoir dans les matériaux de construction ou les meubles.

Sylvie SIMON

mmugrip (grippe)
Imovax Polio (poliomyélite)
Infanrixtetra (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche)
Infanrixquinta (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hiB)
Influvac (grippe)
Mutagrip (grippe)
Pandemrix (grippe A-H1N1 2009)
Pentavac (coqueluche, diphtérie, tétanos, poliomyélite, hiB)
Previgrip (grippe)
Revaxis (diphtérie, tétanos, poliomyélite)
Tetagrip (grippe)
Tetravac-Acellulaire (coqueluche, diphtérie, tétanos, poliomyélite)
Ticovac (méningo-encéphalite à tiques)
Tyavax (hépatite A, typhoïde)
Vaccin Genhevac B Pasteur (hépatite B)
Vaxigrip (grippe)

Faillite de vaccinations
d'après l'institut Robert Koch

Une épidémie de rougeole sévit en France depuis 2008 et plus de 10 500 cas ont déjà été déclarés. Au début de l'année 2010, la circulation du virus s'est intensifiée et, selon l'InVS (Institut de veille sanitaire) plus de 5 000 cas ont été signalés entre janvier et décembre alors qu'il est certain que tous les cas n'ont pas été déclarés, bien que ce soit obligatoire.

Il est certain qu'il s'agit d'une « épidémie » alors que la population est de plus en plus vaccinée, particulièrement les enfants.

Parmi ces cas, 1500 ont été hospitalisés, ce qui prouve leur gravité, 9 ont été compliqués d'encéphalite infectieuse et 273 ont subi des complications pulmonaires. Les données montrent que les taux d'incidence en 2010 ont plus que triplé chez les moins de 1 an et ont augmenté de près de 5 fois chez les adultes de 20 ans et plus par rapport à 2009. La tendance semble encore s'aggraver au début de l'année 2011.

Il faut noter que les cas des plus de 20 ans s'élèvent à 1722 cas sur 5021, soit environ 35 % de la totalité des malades, que sur 1480 cas hospitalisés 801 malades avaient plus de 20 ans (soit plus de 54 %) et que le nombre de complications des plus de 20 ans est de 248 sur 427 soit plus de 58 %.

Ces chiffres montrent bien le déplacement de l'âge des cas de rougeole - maladie essentiellement infantile avant l'introduction du vaccin - vers les adultes et surtout l'augmentation de sa gravité, puisque le nombre de cas de rougeoles hospitalisées avec complications chez les enfants de 1 à 9 ans ne représente que 72 cas sur les 5 021 cas déclarés soit 1,43 % alors que chez les plus de 20 ans on trouve 148 cas sur 5021 soit 5 % des cas.

Ces chiffres permettent à certains de nos médias, visiblement « informés » par les laboratoires, de déclarer : « La rougeole est une maladie mortelle mais évitable grâce à la vaccination qui touche principalement les enfants de moins de cinq ans.

Lorsqu'elle ne provoque pas le décès, elle peut entraîner la cécité, la surdité ou la pneumonie. Du fait que la rougeole est très contagieuse, la couverture vaccinale doit être maintenue à 90 % au moins ».

Ceux qui osent faire peur à la population en déclarant ainsi que lorsque la rougeole ne tue pas, elle risque d'entraîner la cécité, la surdité ou la pneumonie afin de les vacciner encore davantage, devraient se renseigner avant de mentir aussi impunément. Depuis le début de « l'épidémie » il y a eu 5 morts au total, dont une petite fille qui n'avait pas été vaccinée, comme on l'a fortement souligné, car son frère avait été hospitalisé pour une grave réaction à la vaccination que l'on s'est bien gardé de signaler.

Comme l'a fait remarquer Michel Georget, professeur agrégé de biologie, dans son ouvrage *Vaccinations, les vérités indésirables* : « Entre 1906 et 1983, année du lancement de la campagne de vaccination, le nombre de morts dus à la rougeole est passé de 3 754 à 20, soit une diminution de 99,5 % malgré une augmentation parallèle de la population de 33 % (*Annuaire statistique de la France*) ». Cela prouve bien que cette diminution spectaculaire n'est pas due au vaccin. Mais comme on a commencé à vacciner dès cette époque, le public et les pouvoirs dits de santé, fortement influencés par toutes les publications « scientifiques » commanditées par les laboratoires, ont attribué cette amélioration au vaccin.

La mortalité par la rougeole avait pareillement diminué de 97 % en Grande-Bretagne avant l'introduction du vaccin.

Quant à la gravité de cette « maladie souvent mortelle », on pouvait lire en 1976 dans *Le Concours médical* (T98) : « La rougeole, une des maladies dites bénignes de l'enfance, mérite pleinement cette appellation en France ». Et dans *La Médecine praticienne*, n° 664 d'avril 1977, le Pr Bastin confirmait : « Il serait difficile de vacciner systématiquement chez nous où la maladie est bénigne puisque, sur 100 rougeoleux hospitalisés (donc des cas choisis pour leur sévérité), la mortalité est de 0,17 ».

Toutefois, à peine quelques années plus tard, le discours officiel prit une tournure différente car la maladie était soudain devenue « très fréquente et dangereuse » et elle l'est restée. Pourquoi cette volte-face ? Simplement parce que ce vaccin venait d'apparaître et il fallait bien le vendre.

A présent on nous répète inlassablement que le seul moyen d'éviter cette maladie est de se faire vacciner, alors que le Dr Mendelsohn, pédiatre américain aujourd'hui décédé mais qui exerça une forte influence sur la médecine infantile dans son pays, a remarqué : « Depuis 30 ans qu'on vaccine aux USA contre la rougeole, les épidémies de rougeole n'ont pas baissé d'intensité, touchant dans 10 % des cas des adultes de plus de vingt ans avec des formes d'autant plus graves, et la mortalité par rougeole a été multipliée par 25 depuis ces campagnes vaccinales ».

Déjà, en 1984, une étude publiée dans le *Journal of the American Medical Association (Jama)* témoignait de la recrudescence des cas de rougeole qui passèrent alors de 0,5/100 000 en 1983 à 1/10 000, dont 38,1 % correctement vaccinés. En 1995, le laboratoire SmithKline Beecham, pourtant fabricant de vaccins, avait publié le même genre de constat alarmant : « Les rougeoles ont été 18 fois plus nombreuses aux USA en 1990 (27 672 cas) qu'en 1983, malgré une vaccination systématique contre la maladie depuis 1978. Ainsi, 18 épidémies ont été recensées parmi les populations scolaires très immunisées (de 71 % à 99,8 %) et pas moins de 77 % des rougeoles déclarées sont apparues chez des élèves vaccinés. L'échec d'une vaccination préscolaire se traduit donc par une transformation paradoxale de la rougeole en maladie des vaccinés. » En résumé, aux États-Unis, la rougeole est en constante augmentation depuis les vaccinations (cf. *Arch. Intern. Med*, 1994).
Depuis lors, les publications sur l'inefficacité du vaccin se sont succédées sans faire bouger d'un iota les pouvoirs sanitaires et les lobbies vaccinaux. Ainsi *Jama* et le *New England Journal of Medicine* ont publié des dizaines d'études démontrant que les cas de rougeole touchaient 80 à 98,7 % des enfants vaccinés.

Ces constats ont été confirmés le 4 février 2009 par la déclaration du Pr Lévy-Bruhl de l'Institut de veille sanitaire, lors d'une émission sur TV5. Alors que Jean-Marie Mora, président de la Ligue pour la Liberté des vaccination, a demandé au professeur Levy-Bruhl pourquoi, lors d'une épidémie de rougeole qui s'est déclaré dans un établissement scolaire du Minnesota en 2006, 89 % des 789 cas étaient vaccinés, le Pr Lévy-Bruhl lui a répondu : « C'est normal, quand tout le monde est vacciné, ceux qui attrapent la maladie sont forcément vaccinés ». Ce spécialiste des vaccins a ainsi admis ouvertement que le vaccin ne protégeait pas de la maladie.

Aussi, il est surprenant d'apprendre qu'il faudrait atteindre 95 % de vaccinations pour « éradiquer » la maladie, alors que la couverture vaccinale atteint en moyenne plus de 95 %, mais avec une seule dose, autrefois suffisante aux dires des vaccinalistes.

En vérité, la majorité des sujets touchés par les épidémies présentent une séro-conversion post-vaccinale incluant, dans certains cas, une diminution progressive de l'immunité, ce qui traduit bien l'échec de la vaccination, et surtout le recul de l'âge moyen de la survenue de la maladie, avec des effets secondaires beaucoup plus graves dans les tranches de

population plus âgées, et une mortalité multipliée par dix. D'autant que les vaccinalistes eux-mêmes reconnaissent que l'immunité vaccinale artificielle n'est pas aussi durable que l'immunité naturelle et que les taux d'anticorps observés après les vaccinations sont généralement inférieurs à ceux qui sont constatés après les maladies.

C'est ainsi qu'à présent des adultes contractent certaines maladies infantiles à un âge où les complications sont plus fréquentes et bien plus graves. Ce phénomène, que l'on avait déjà constaté aux États-Unis, se vérifie également en France.

Comme le soulignait en 1990 le magazine médical *Jama* dans son édition française (vol. 15 n° 210) « le vaccin donne la rougeole », mais certaines crèches, dont les responsables ne lisent évidemment pas *Jama*, même en français, l'exigent pour l'admission des bébés.

D'après le biologiste Bernard D. Jachertz, de Berne : « L'expérience historique montre que le virus de la rougeole repoussé ou même anéanti sur une population circonscrite expose ladite population au danger d'épidémie à caractère explosif ». C'est bien ce qui se produit depuis deux ans.

En outre, lorsqu'on brandit le spectre des encéphalites post-infectieuses pour terroriser les mères de familles, elles étaient très rares avant l'ère vaccinale, et on se garde bien d'évoquer le risque d'encéphalites post-vaccinales et de perturbations du tracé électro-encéphalographique qui sont beaucoup plus fréquentes, mais ne sont pas répertoriées en France.

Quelles que soient les affirmations de certains communiqués orientés, la vaccination contre la rougeole demeure un sérieux facteur de risque de maladies de dégénérescence pratiquement incurables et la porte grande ouverte vers de nombreuses allergies, comme l'ont démontré de très nombreuses études.

En 1993, plus de 25 % des cas de rougeole se produisirent chez des bébés de moins d'un an. Le CDC attribua ces cas au fait que de nombreuses mères furent vaccinées entre 1960 et 1980. « L'immunité naturelle de ces mères ayant été annulée par la vaccination, elles n'ont pu la transmettre à leurs enfants ».

Enfin, et pour répondre une fois pour toutes au sujet d'études officielles comparant des enfants vaccinés avec des enfants non vaccinés, le 26 octobre 2010, la chaîne de télévision allemande *Alpenparlament TV*, diffusait une interview d'Angelika Kögel-Schauzt, mathématicienne, responsable de l'EFI (association d'information sur les vaccins) qui citait une étude concernant 18 000 enfants allemands de 0 à 17 ans. Cette étude a été menée durant trois ans par l'Institut Robert Koch, le plus haute instance de santé allemande. Spécialisé dans les maladies infectieuses, cet institut a analysé en détail la santé de ces 18 000 enfants représentant un échantillon de toute la population. Les médecins ont recueilli 1 500 données par enfant, soit au total 20 millions de données qui répondent à toutes sortes de questions sur leur santé, les types de vaccins qu'ils ont reçus, leurs analyses de sang et d'urine, afin de déterminer l'état de santé des enfants allemands, pour lesquels la vaccination n'est pas obligatoire.

Ils ont ainsi constaté des différences spectaculaires, très supérieures aux attentes, entre les vaccinés et les non vaccinés. Ainsi, les enfants non vaccinés ont moitié moins d'allergies neurologiques, moins de scoliose que les autres, moins de problèmes de langage et de vue - ils portent bien moins souvent des lunettes, comme l'avait déjà remarqué le Dr Gerhard Buchwald. Ce médecin allemand, mondialement connu pour ses travaux sur les vaccins, a déclaré au sujet du vaccin contre la rougeole que « non seulement il n'est pas efficace mais il est dangereux. Autrefois, les bébés n'avaient jamais la rougeole. Ils étaient protégés grâce à leurs mères, elles-mêmes immunisées par la maladie, alors que celles qui ont à présent été vaccinées ne sont plus capables de transmettre leur immunité à leurs bébés ».

C'est ainsi que plus on vaccine, plus les enfants ont des maladies infectieuses, mais c'est un secret bien gardé. Peu importe ! l'industrie pharmaceutique a de plus en plus besoin de satisfaire ses actionnaires et la vaccination est une manne inépuisable, c'est pour cela qu'on invente sans cesse de nouveaux vaccins aussi dangereux qu'inutiles et avec des injections de plus en plus fréquentes.

Une nouvelle preuve des mensonges concernant le ROR

Le 16 juillet dernier, l'association belge Initiative citoyenne avait écrit à la rédaction du *Journal International de Médecine (JIM)* pour leur faire part de son étonnement à la suite des affirmations de l'Académie française de Pharmacie qui, tout en appelant à la vaccination ROR obligatoire, osait affirmer que « toutes les études ont réfuté la responsabilité du ROR dans la survenue d'effets secondaires graves ».

Le journal a accepté de publier leur réaction, mais à la place d'un échange d'arguments scientifiques véritables, la rédaction du *Jim* s'est bornée à déclarer que la sécurité du ROR est « un fait avéré », ignorant les nombreux travaux qui ont convergé dans le même sens, sans pour autant être retirés.

Le 20 juillet 2011, l'association belge a publié sur son blog un excellent article intitulé « *Quand le Journal International de Médecine (JIM) se plante, ça fait mal à l'industrie du vaccin* », que je conseille de lire à tous nos lecteurs intéressés par la question.

Les auteurs y font remarquer que le *Daily Mail* a cité les études du Pr John O'Leary qui avait déjà reproduit les résultats du Dr Wakefield en 2001, puis celles de l'équipe de la Wake Forest University School of Medicine de Caroline du Nord, dont la deuxième étude indépendante est venue confirmer le bien-fondé des travaux de Wakefield. « Du reste, si la presse s'est focalisée sur la personne du Dr Wakefield, il ne faut pas oublier que ses travaux étaient cosignés à l'époque par une dizaine d'autres scientifiques dont on n'ose jamais affirmer qu'ils se sont eux aussi tous trompés. Sans parler du temps illogiquement long qu'il a fallu pour «déjà» retirer cette étude en 2010 comme dit le *JIM* ! Etrange... ».

L'Association met aussi le doigt sur les conflits d'intérêts de cette Académie française de Pharmacie comme ceux du *British Medical Journal et du Lancet, qui ont tous les deux, depuis 2008 et 2009, un partenariat d'éducation permanente avec Merck*, grand fabricant mondial de vaccins, notamment des vaccins ROR.

Et voilà que le scandale qui éclabousse actuellement l'empire médiatique de Rupert Murdoch apporte de l'eau au moulin de tous ceux qui ont dénoncé les agissements des laboratoires, du gouvernement britannique qui a tellement prôné cette vaccination et de son ministre de la santé avec la complicité de certains médias. À ce sujet, il faut particulièrement citer le *Sunday Times*, qui a « acheté » le reporter Brian Deer afin de démolir la réputation d'un médecin renommé et incorruptible dont le seul défaut est d'avoir fait baisser spectaculairement l'incidence de la vaccination ROR, grâce à ses travaux.

On peut s'étonner de l'opiniâtreté du journal à déconsidérer le Dr Wakefield si l'on ignore que Murdoch et son fils James ont des liens très étroits avec les laboratoires pharmaceutiques et que James Murdoch fait partie de la direction du groupe GlaxoSmithKline, l'un des fabricants du ROR (cf. *Financial Times*, 2 février 2009). Et c'est bien grâce à cette organisation, enfin accusée d'avoir corrompu la police, d'avoir mis sur écoute quelque 9 000 numéros de téléphone, d'avoir eu accès à des comptes bancaires privés et d'avoir acheté le silence de certaines victimes, que le Dr Andrew Wakefield, le Pr John Walker-Smith et le Pr Simon Murch, dont il faut saluer le courage, ont dû comparaître devant le GMC (General Medical Council), qui réglemente la pratique médicale au Royaume-Uni et a le pouvoir d'interdire à un médecin d'exercer. Le journaliste du *Sunday Times* Brian Deer a bien confirmé qu'il est à l'origine de la comparution des médecins devant le GMC. J'ai déjà raconté en détail dans plusieurs ouvrages et divers articles le processus abject utilisé pour faire taire ces médecins et leurs malades et ne vais pas récidiver, mais il est fondamental de connaître la vérité sur les dégâts causés par ce vaccin qui ont été occultés, comme les malversations de la famille Murdoch, également occultées pendant trop longtemps.

On pourrait résumer « l'affaire », dont le but principal était de museler les médecins qui osaient sonner l'alarme afin de dissuader les autres de les imiter et de grever ainsi les fabuleux bénéfices de « Big Pharma », de manière très brève mais révélatrice :
En juillet 2003, le propriétaire du *Lancet*, Crispin Davis devient le directeur non-exécutif de GlaxoSmithKline, fabricant du ROR. En février 2004, sous de fallacieuses raisons, le Lancet rejette la publication d'Andrew Wakefield, qui est traîné dans la boue par la *BBC* et le *Sunday Times*. Le 27 février 2004, son frère, e juge Davis retire l'assistance judiciaire des plaignants. En juillet 2004, Crispin Davis, frère du juge, est anobli par le gouvernement de Tony Blair.
Or, c'est Sir Crispin Davis qui a engagé James Murdoch pour rejoindre le groupe GlaxoSmithKline. En outre, le *Lancet* fait partie du groupe Elsevir, avec lequel James Murdoch a des rapports très étroits. Ces agissements ressemblent davantage à des manigances mafieuses qu'à des pratiques scientifiques ou médicales.
Clifford G. Miller, spécialiste des questions de droit médical et avocat auprès de la Cour Suprême anglaise, a fait remarquer combien il était curieux que le *Sunday Times* ait choisi de publier les accusations de Deer pendant la campagne du Gouvernement travailliste pour inciter à rendre obligatoire cette vaccination pour tous les enfants anglais, malgré les études médicales qui mettent en évidence les dangers de ce vaccin. « C'est une question de santé pour tous les enfants anglais — ni plus ni moins, ou bien le *Sunday Times* considère qu'il peut se poser en juge, jury et bourreau, sans procès, audition de témoins, et droit de réponse. Il est temps d'établir des règles pour les droits de la presse ».
La question est plus que jamais d'actualité et il serait temps que les tribunaux se penchent sérieusement sur la question. Espérons que le scandale Murdoch va y contribuer. Toutefois, le gouvernement britannique qui a tellement prôné cette vaccination à l'époque de Tony Blair et l'industrie pharmaceutique qui se sont alliés au *Sunday Times* n'ont pas intérêt à soulever ce nouveau lièvre.
Il faut espérer que certains pouvoirs indépendants et intègres ne laisseront pas passer cette occasion d'éclairer la situation. Le 16 février 2009, la journaliste anglaise Melanie Phillips demandait dans *Child Health Safety* la publication de la correspondance de Brian Deer avec le Department of Justice des États-Unis. En effet, la semaine précédente, trois requêtes parmi les 4 500 procédures en justice concernant des enfants blessés par ce vaccin et qui sont en attente depuis le début des années 2000, ont été rejetées alors que Brian Deer avait accordé son assistance au Department of Justice and Health and Human Services américain contre lequel les plaintes étaient déposées. Dans *The Huffington Post*, le journaliste américain David Kirby demandait ce qu'un journaliste anglais du *Sunday Times* était venu faire aux États-Unis juste avant ces auditions, et pourquoi le ministère de la Justice de ce pays s'était référé aux allégations de Deer qui discréditaient les travaux du Dr Wakefield. Il en connaît évidemment la raison.

Quant au président de la Commission du commerce, des sciences et des transports du Sénat américain Jay Rockefeller – seul démocrate de la famille –, il a demandé qu'une enquête soit ouverte sur les activités du groupe de presse de Rupert Murdoch aux États-Unis et a déclaré qu'une telle enquête mettrait sans doute en évidence des « affaires criminelles ». « Cela sera une affaire énorme », a-t-il annoncé.

Il est certain qu'une enquête de cette envergure pourrait déclencher un « cataclysme économique », car de nombreux membres du Congrès ont été choqués par les efforts du gouvernement pour couvrir les dangers du ROR. Mais, d'autres, aidés dans leurs campagnes électorales par les millions de dollars de l'industrie, s'obstinent à répéter que les laboratoires comme Merck, GlaxoSmithKline, Wyeth et Eli Lilly devraient fermer leurs portes s'ils étaient un jour obligés d'assumer leur responsabilité pour les accidents causés par leurs produits. C'est pourquoi, selon eux, il est nécessaire de les protéger.
Il est donc nécessaire que ce scandale soit dénoncé par les « consommateurs éclairés », car nombre de gouvernements et de bénéficiaires de ces crimes, même ceux qui n'en sont pas directement responsables, sont trop enlisés dans leurs mensonges et leurs corruptions pour chercher à faire un grand nettoyage qui est non seulement urgent mais vital.

Sylvie SIMON

La désobéissance civile

Il y a quelques années, André Glücksmann prônait la désobéissance civile au sujet du scandale du sang contaminé, qui « n'aurait peut-être jamais existé si, quand il était encore temps, quelqu'un avait civilement désobéi. »

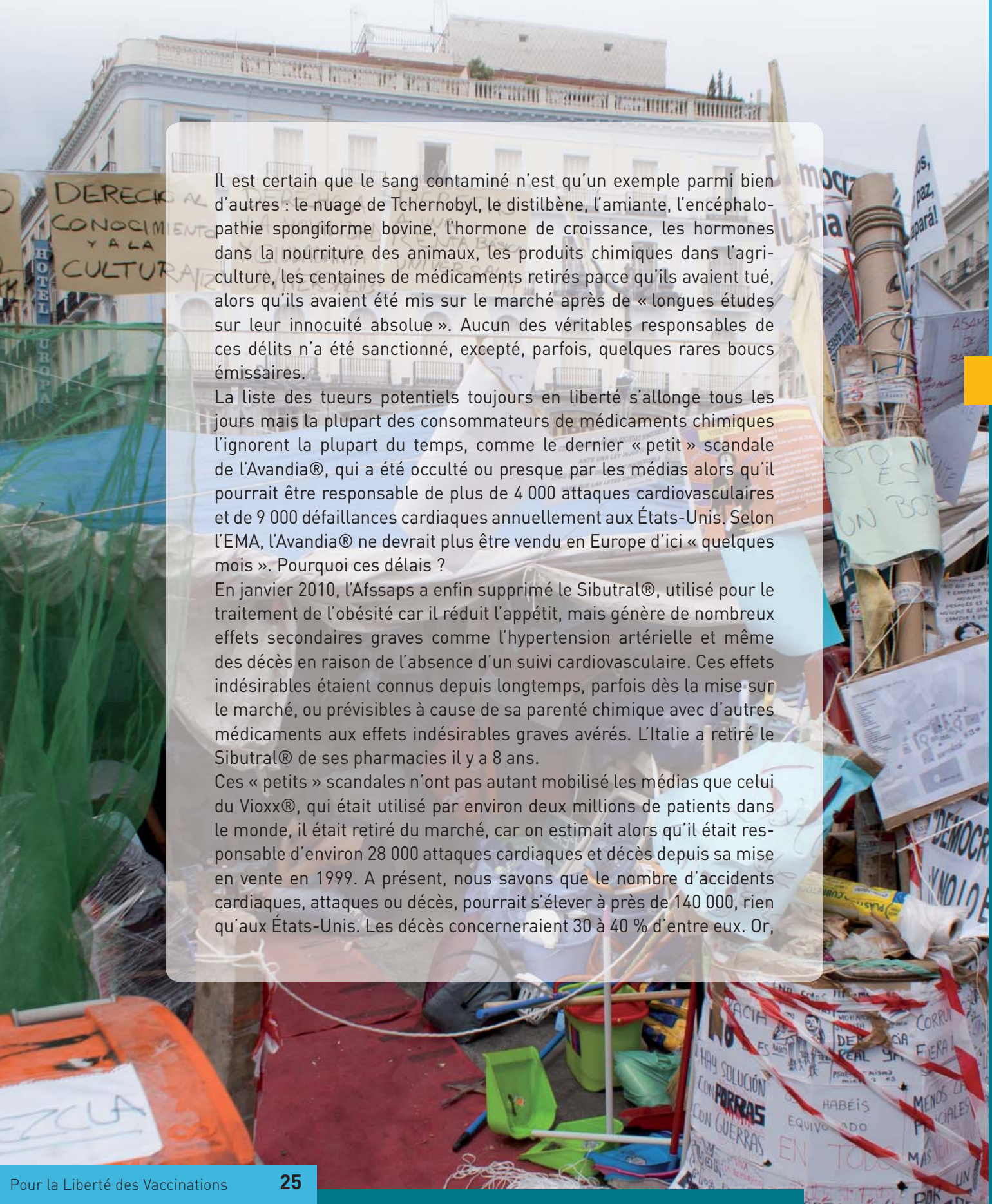

Il est certain que le sang contaminé n'est qu'un exemple parmi bien d'autres : le nuage de Tchernobyl, le distilbène, l'amiante, l'encéphalopathie spongiforme bovine, l'hormone de croissance, les hormones dans la nourriture des animaux, les produits chimiques dans l'agriculture, les centaines de médicaments retirés parce qu'ils avaient tué, alors qu'ils avaient été mis sur le marché après de « longues études sur leur innocuité absolue ». Aucun des véritables responsables de ces délits n'a été sanctionné, excepté, parfois, quelques rares boucs émissaires.

La liste des tueurs potentiels toujours en liberté s'allonge tous les jours mais la plupart des consommateurs de médicaments chimiques l'ignorent la plupart du temps, comme le dernier « petit » scandale de l'Avandia®, qui a été occulté ou presque par les médias alors qu'il pourrait être responsable de plus de 4 000 attaques cardiovasculaires et de 9 000 défaillances cardiaques annuellement aux États-Unis. Selon l'EMA, l'Avandia® ne devrait plus être vendu en Europe d'ici « quelques mois ». Pourquoi ces délais ?

En janvier 2010, l'Afssaps a enfin supprimé le Sibutral®, utilisé pour le traitement de l'obésité car il réduit l'appétit, mais génère de nombreux effets secondaires graves comme l'hypertension artérielle et même des décès en raison de l'absence d'un suivi cardiovasculaire. Ces effets indésirables étaient connus depuis longtemps, parfois dès la mise sur le marché, ou prévisibles à cause de sa parenté chimique avec d'autres médicaments aux effets indésirables graves avérés. L'Italie a retiré le Sibutral® de ses pharmacies il y a 8 ans.

Ces « petits » scandales n'ont pas autant mobilisé les médias que celui du Vioxx®, qui était utilisé par environ deux millions de patients dans le monde, il était retiré du marché, car on estimait alors qu'il était responsable d'environ 28 000 attaques cardiaques et décès depuis sa mise en vente en 1999. A présent, nous savons que le nombre d'accidents cardiaques, attaques ou décès, pourrait s'élever à près de 140 000, rien qu'aux États-Unis. Les décès concerneraient 30 à 40 % d'entre eux. Or,

nous ne devons pas oublier que ce poison a été choisi en 2003 comme « médicament de l'année » par plus de 6 000 généralistes dans le cadre du Medec qui récompense le médicament le plus « performant » de l'année sur le plan de la santé.
Tout cela pourrait être imputé à des erreurs involontaires, donc pardonnables, si on n'avait pas appris que le laboratoire avait donné à ses visiteurs médicaux des renseignements mensongers. Les résultats d'un procès qui a eu lieu en 2000 ont bien prouvé la collusion de Merck et de la FDA qui connaissaient l'existence des attaques cardiaques, alors que le laboratoire poursuivait la publicité pour son produit le soir à la télévision. Mais en France, où les laboratoires ont continué à le vendre et les médecins à le prescrire, l'Afssaps a déclaré : « Le risque de complication cardiovasculaire reste cependant faible et n'apparaît qu'à long terme ». Jusqu'à combien de morts le risque reste-t-il « faible » ? Nous sommes habitués à ce genre de protection depuis le désastre de Tchernobyl.
En outre, les effets secondaires des médicaments sont souvent décelés avec de gros retards, et la liste initiale de ces effets étant rarement exhaustive, elle peut être remise en cause à tout moment, même des dizaines d'années plus tard. Ainsi, en mai 2006, un rapport édifiant signalait que le Distilbène dont le scandale est oublié depuis longtemps serait aussi à l'origine d'une véritable série de suicides. La justice a alors demandé une expertise scientifique, car « aucune recherche approfondie n'avait été lancée sur ce sujet ». Que faisait l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) à l'époque ?
Actuellement, c'est le Médiator® qui est sur la sellette, mais il n'est que la partie visible de l'iceberg car l'omerta, cette loi du silence imposée par une mafia, concerne également la vaccination contre l'hépatite B dont on refuse d'admettre les milliers de victimes, celle contre le papillomavirus, qui a pris comme cobayes des milliers de jeunes filles, ou l'autisme généré par certains vaccins mais qui n'intéresse guère nos députés. Sans compter la « grippette » porcine qui représente un scandale international mais n'a pas fini de faire parler d'elle car les accidents vaccinaux (et non grippaux) se manifesteront peu à peu et pendant longtemps.
Qui est ou sera responsable des accidents ? Personne évidemment. Parfois, certains fabricants sont mis en examen, mais ils s'en tirent toujours à leur grand avantage et, surtout, aucun des responsables de la santé publique qui laissent faire sans jamais intervenir n'a été inquiété, ni les ministres de la Santé, ni les organismes chargés d'évaluer les **risques sanitaires** présentés par les **médicaments**, alors qu'ils sont tous grandement complices de la désinformation et des mensonges propagés par les fabricants et les medias.
Il ne nous reste plus qu'à espérer que le grand public va enfin cesser d'écouter les nombreux experts, juge et partie, qui sont à la solde d'une industrie aussi aveugle que criminelle et sortira de son autisme avant que de nouvelles catastrophes ne se manifestent, comme c'est devenu une habitude dans notre pays et même dans le monde.
Tous ces scandales ont de nombreux points communs et une même origine : l'appât du gain au détriment de la santé. Cependant, après chaque scandale, d'éminents « spécialistes » nantis de l'absolution générale nous expliquent avec des trémolos dans la voix que les décisions incriminées étaient justifiées par les « données actuelles de la science », d'autant qu'à présent, à la notion de « responsable mais pas coupable » s'est ajoutée celle de « coupable mais pas condamnable ».
Au fil des ans, dans tous les pays, les catastrophes sanitaires connaissent les mêmes phases de déroulement. L'industrie nous abreuve d'informa-

tions venant de scientifiques corrompus qui produisent des contre-expertises truquées et, alors que les rapports de maladies et de décès se multiplient, nos gouvernants persistent à se référer aux expertises sécurisantes, à nier toute relation entre le produit et ses effets délétères, et interdisent aux scientifiques contestataires de s'exprimer en public, n'hésitant pas à discréditer leurs travaux.
De toute manière, tant que les rares responsables condamnés ne le seront qu'à des amendes, si importantes soient-elles, ils récidiveront car le risque est loin d'égaler le bénéfice. Le seul moyen de les empêcher de nuire est de les emprisonner avec des condamnés de droit commun, comme toute personne ayant commis un crime.

Dans son *Carnet d'un biologiste*, Jean Rostand constatait : « Je croyais qu'un savant était un homme qui cherche la vérité, alors que c'est souvent un homme qui vise une place ».

Il est certain que tout scientifique consciencieux se pose des questions d'éthique à chaque moment, mais le consensus scientifique privilégie plutôt les recherches qui ne le perturbent pas trop, alors que le propre de la science devrait être de pouvoir sans cesse remettre en question des idées reçues. De la sorte, si notre société est loin d'être informée, les scientifiques eux-mêmes ne le sont pas de manière systématique. D'abord parce qu'ils ignorent souvent ce qui ne relève pas de leur strict domaine d'investigation, ensuite parce qu'ils n'ont pas toujours, dans ce même domaine, une vision univoque de la réalité.
Si une grande partie des scientifiques et des professionnels de santé a perdu toute conscience c'est parce que notre époque est celle de la compétition et de la surconsommation dans laquelle le profit règne à tous les niveaux, et qu'ils se sentent à l'abri de toute critique grâce au lavage de cerveau infligé à la population générale.
Il ne faut donc pas compter sur eux pour faire changer les choses, seuls les consommateurs peuvent agir. Or, dans son ouvrage *Le Meilleur des mondes*, écrit en 1932, Aldous Huxley prédisait l'avènement d'une dictature scientifique dont les sujets en viendraient à abandonner l'idée même de révolution. Visionnaire de génie, il décrivait une dictature parfaite qui aurait les apparences de la démocratie, une prison sans murs dont les prisonniers ne songeraient pas à s'évader et un système de dépendance où les esclaves, anesthésiés par la consommation et les divertissements, ne se poseraient aucune question et « aimeraient leur servitude ».
En 1961, lors d'une conférence donnée à Santa Barbara, en Californie, au sujet du contrôle du comportement humain, Aldous Huxley confirmait ses propos et anticipait : « Il existera, dans la prochaine génération, une méthode pharmacologique pour que les gens chérissent leur servitude et génèrent, pour ainsi dire sans plaintes, une sorte de camp de concentration pour des sociétés entières, alors que les peuples verront leur liberté confisquée, mais s'en réjouiront plutôt, car ils seront dépouillés de tout désir de révolte par la propagande et le lavage de cerveau prodigué par des méthodes pharmaceutiques. Et cela sera la révolution finale. »
Ne sommes-nous pas, aujourd'hui, dans ce « meilleur des mondes », où les informations frisent la propagande et le lavage de cerveau, où nos « gouvernants » s'érigent en maîtres à penser et ne supportent guère la contestation, et où le « bon peuple » est ravi de ne plus avoir à réfléchir puisque d'autres, évidemment « plus savants », le font pour lui.
Les citoyens ignorent encore que les grandes écoles et les Académies nous enseignent le savoir, mais pas la connaissance qui est un don rare et inné et encore moins le simple bon sens, qui semble disparaître peu à peu au cours du parcours universitaire pour laisser la place au même enseignement stéréotypé dans toutes les disciplines.
La religion et la politique sont considérées comme les deux principaux foyers d'endoctrinement, mais on peut leur ajouter la médecine moderne, qui n'est plus ni un art ni une science, comme elle le fut longtemps, mais une véritable religion car la confiance accordée de nos jours au corps médical relève plus du domaine de la foi et parfois même du fanatisme. On ne réfléchit plus, on « croit ». On écoute les diktats des « experts », la plupart du temps autoproclamés, sans faire la moindre réserve quant à leur validité, oubliant souvent combien ceux-ci ont pu être démentis et ont même été au centre de certains scandales

au cours des dernières années.
De surcroît, tous les pouvoirs utilisent la peur pour mieux dominer, et ceux qui font profession de « savoir » pratiquent savamment cette stratégie parfaitement efficace qui permet d'obtenir la dépendance des citoyens. Comme le disait Machiavel : « Celui qui contrôle la peur des gens devient le maître de leurs âmes ».
Cet instrument de manipulation, qui permet d'abolir tout sens critique et d'exploiter la crédulité des populations en les maintenant dans l'ignorance des faits essentiels de l'existence, a toujours été utilisé, mais à présent il opère sur une plus grande échelle grâce aux multiples moyens de diffusion. Les religions nous ont appris à croire aux dogmes sans chercher à les comprendre. Nous persistons à appliquer cette règle bien établie en écoutant les injonctions de despotes, non plus religieux certes, mais tout aussi tyranniques. Et le dogmatisme médical actuel pourrait être comparé aux pratiques de l'Inquisition qui brûlait tout ce qui dépassait son entendement ou pouvait mettre en péril l'hégémonie de l'Église catholique.
Le meilleur exemple et le plus récent est celui de la « pandémie » d'hystérie générée par la peur, savamment orchestrée, du modeste virus H1N1. Fort heureusement, nombreux sont ceux qui ont refusé d'être entraînés par cette folie collective, mais certains n'ont pas eu cette indépendance d'esprit que chacun d'entre-nous devrait posséder et qui fait tellement défaut au commun des mortels.
Alors que la majorité des populations mondiales a résisté aux menaces gouvernementales et médiatiques, des centaines de milliers de gens se sont tout de même précipités sur les centres de vaccinations, tendant le bras vers l'aiguille vénérée comme s'il s'agissait du Saint-Sacrement, sans se poser aucune question sur la sainteté du rite, se fiant seulement aux grands prêtres de la religion des vaccins qui voulaient les protéger des atteintes du diable, en l'occurrence le virus de la grippe. Les rites et les dogmes perdurent, seuls les dieux que l'on adore et le diable que l'on redoute ont changé de visage.
Évidemment personne n'a dit que le diable était fabriqué de toute pièce par des pontifes à la solde de l'industrie qui nous menaçaient depuis plusieurs années d'une « pandémie » grippale, sans bien savoir laquelle.
Il est surprenant de voir que dans notre pays où Voltaire et Diderot ont théoriquement détrôné la superstition et le fanatisme, la sagesse n'est guère de mise et les lavages de cerveaux qui vont bon train chez nous causent des dégâts irréparables.
Comme l'avait remarqué le Dr Gustave Le Bon dans son ouvrage *Les opinions et les croyances* : « L'immense majorité des hommes ne possède guère que des opinions collectives. Les plus indépendants eux-mêmes professent généralement celles des groupes sociaux auxquels ils appartiennent. » À ses yeux, l'homme descend de plusieurs degrés sur l'échelle de la civilisation et devient un barbare dès qu'il fait partie d'une foule organisée. Il se laisse impressionner par des mots, des images qui n'auraient aucun impact sur chacun des individus isolés, mais en foule, il commet des actes contraires à ses intérêts les plus évidents et à ses habitudes les plus connues. Combien d'entre-nous ont vraiment des opinions personnelles sur ces sujets et, dans ces cas, combien osent les exprimer ?

Et le Dr Le Bon ajoutait : « L'individu en foule est un grain de sable au milieu d'autres grains de sable que le vent soulève à son gré. » Nous sommes comme ces grains de sable soulevés au gré des courants d'« informations » qui tourbillonnent autour de nous et balaient nos idées personnelles.

Or dans *De la désobéissance et autres essais*, paru en 1982, le psychanalyste humaniste Erich Fromm nous prévenait : « L'homme qui ne peut qu'obéir est un esclave [...]. L'obéissance pourrait très bien être la cause de la fin de l'histoire humaine ». Nombreux sont ceux qui pensent de cette manière et s'inquiètent de l'obéissance passive de nos contemporains bien-pensants.

Mais pour être libre, il faut être informé, et la véritable information ne circule, à vrai dire, que dans certains magazines à tirage limité, et sur Internet où elle est noyée dans un fourre-tout parfois inextricable. Aussi, devons-nous apprendre à devenir responsable, à ne pas céder à la crainte du jugement des autres, à la peur habilement distillée par des pouvoirs qui refusent de prévoir comment et pourquoi leurs brillantes inventions actuelles deviendront les calamités de demain, car la simple logique leur échappe.

Quant aux technocrates, à l'instar des cartels de l'industrie, ils ne raisonnent qu'à court terme et refusent de prendre en compte les effets pernicieux engendrés par leurs décisions actuelles, mais qui n'apparaîtront qu'à long terme. Tous ces profiteurs semblent oublier leurs descendants qui risquent de payer très cher cette inconséquence et ce manque de conscience.
Pourtant, comme le disait Sénèque au IVe siècle avant J.C. : « La sagesse ne demande pas beaucoup d'instruction », et il faut espérer que le bon sens n'a pas totalement déserté la planète, bien que, parfois, il soit légitime de se poser la question.
Heureusement une partie de la population commence à prendre conscience que tous ceux qui détiennent un pouvoir en profitent impunément et que la plupart des hommes politiques sont, de gré ou de force, les otages des compagnies industrielles qui pourraient influencer leurs carrières.
Toutefois, la majorité, non seulement des Français mais aussi des populations mondiales, est ravie de ne pas être informée et ne cherche surtout pas à l'être. Cela lui poserait de nombreux problèmes, l'obligerait à réfléchir alors qu'elle n'en a pas la moindre envie, et installerait chez elle des états d'âme, des peurs, des culpabilités et, surtout, risquerait de provoquer la remise en question de tout un système de vie et de pensée.
Comme l'explique Noam Chomsky, philosophe radical de réputation internationale et professeur pendant plus de cinquante ans au MIT (Massachussets Institute of Technology) : « Les médias ne représentent qu'une toute petite partie de la vaste machine de propagande. Il existe un système d'endoctrinement et de contrôle beaucoup plus vaste, dont les médias ne sont qu'un rouage : l'école, l'intelligentsia, toute une panoplie d'institutions qui cherchent à influencer et à contrôler les opinions et les comportements, et dans une large mesure à maintenir les gens dans l'ignorance ».
Pour sa part, Georges Bernanos avait, lui aussi, prévu ce qui nous attend si nous acceptons l'esclavage qu'on cherche à nous imposer. « Je pense depuis longtemps que si un jour les méthodes de destruction de plus en plus efficaces finissent par rayer notre espèce de la planète, ce ne sera pas la cruauté qui sera la cause de notre extinction, et moins encore, bien entendu, l'indignation qu'éveille la cruauté, ni même les représailles et la vengeance qu'elle s'attire, mais la docilité, l'absence de responsabilité de l'homme moderne, son acceptation vile et servile du moindre décret public. Les horreurs auxquelles nous avons assisté, les horreurs encore plus abominables auxquelles nous allons maintenant assister, ne signalent pas que les rebelles, les insubordonnés, les réfractaires sont de plus en plus nombreux dans le monde, mais plutôt qu'il y a de plus en plus d'hommes obéissants et dociles ». Bernanos avait un don de prophéties car, à cette époque, la situation était loin d'être aussi préoccupante que de nos jours.
Devant la puissance financière des fabricants de médicaments, pesticides, herbicides, OGM et autres poisons, et la persistance méprisante de leur mainmise sur l'économie et la politique de santé, nous risquons d'être contraints à développer la désobéissance qui est une arme que n'apprécient ni les laboratoires ni les gouvernements qui les cautionnent. Dans notre lutte contre Goliath, le refus d'obéir aux ordres peut être la seule arme efficace.

Toutefois, comme l'avait aussi constaté Gandhi, il est plus facile de croire ce qu'on nous affirme officiellement, de source « sûre », que de s'aventurer dans l'indépendance intellectuelle. En fait, le conformisme et l'inertie ont de tout temps été les plus sérieux obstacles à l'évolution de l'humanité.

Ils sont nombreux à prôner une certaine désobéissance civique si elle peut contribuer à sauver la Terre et ses habitants. Déjà, au milieu du XIX[e] siècle, David Henry Thoreau, **enseignant**, **philosophe**, **poète** américain et écologiste avant l'heure prônait la résistance individuelle à un gouvernement qu'il jugeait injuste, qui tolérait l'**esclavagisme** et menait une guerre de conquête au **Mexique**, contre tous les droits individuels et contre toute morale. Il est considéré comme à l'origine du concept contemporain de **non-violence**. Dans son essai *La Désobéissance civile* Thoreau affirmait ses positions politiques et idéologiques et proposait une philosophie de résistance non violente qui influença des figures politiques, spirituelles ou littéraires telles que **Léon Tolstoï**, **Gandhi** et **Martin Luther King**.

Olivier Clerc, écrivain et philosophe, s'est servi de la « métaphore de la grenouille » pour démontrer la situation actuelle. « Imaginez une marmite remplie d'eau froide dans laquelle nage tranquillement une grenouille.

Le feu est allumé sous la marmite, l'eau chauffe doucement. Elle est bientôt tiède. La grenouille trouve cela plutôt agréable et continue à nager. La température continue à grimper. L'eau est maintenant chaude. C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille, ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant. L'eau est cette fois vraiment chaude. La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie, alors elle supporte et ne fait rien.

La température continue à monter jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir.

Si la même grenouille avait été plongée directement dans l'eau à 50°, elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite.

Cette expérience montre que, lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente, il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte ».

Olivier Clerc compare l'humanité actuelle à cette grenouille. Il est exact que les prédateurs ne manquent pas, mais les victimes sont consentantes, soit par ignorance, soit par négligence. Et il pose la question : « Sommes-nous déjà à moitié cuits ? », puis il conseille : « Alors si vous n'êtes pas, comme la grenouille, déjà à moitié cuits, donnez le coup de patte salutaire avant qu'il ne soit trop tard ».

Seule une petite minorité de personnes dont la conscience est bien éveillée est capable de donner le coup de patte salutaire. D'autres, bien que partisans de ce changement d'un monde qui n'est plus supportable, pratiquent la politique de l'autruche car ils estiment qu'il est déjà trop tard, que de toute façon, ils sont trop peu nombreux pour avoir un impact quelconque, et qu'il faudrait une majorité de gens impliqués dans ce processus pour faire pencher la balance.

Ils ignorent sans doute que toutes les révolutions sont nées de petits groupes de citoyens déterminés, ce qui est logique, puisque selon la physique quantique nous sommes tous reliés.

Nous n'avons ainsi plus beaucoup de choix : ou bien nous pratiquons la désobéissance civile ou bien nous rejoignons les esclaves qui chérissent leurs bourreaux, annoncés par Aldous Huxley.

Sylvie SIMON

Vous êtes déjà adhérent et souhaitez
régler votre cotisation pour l'année 2011...

Les cotisations sont annuelles, sur une année civile,
soit du 01 janvier au 31 décembre.

Vous n'êtes pas adhérent
et souhaitez le devenir...

Vous pouvez remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous, accompagné d'un chèque du montant de la cotisation choisie, à l'adresse suivante :

LNPLV – BP 816 – 74 016 ANNECY Cedex

Lors de votre adhésion, vous recevrez par courrier une enveloppe contenant :

- 1 carte de membre
- 1 extrait des statuts
- La **législation vaccinale** (mise à jour Août 2004)
- **Dossier :** «Vaccins et Vaccinations»
  synthèse de la situation actuelle, analyse des risques ...
- **Tracts :** Le droit de tout savoir pour décider
- Le **service librairie à jour**, avec un condensé de livres proposés
  et un tarif spécial «nouveaux adhérents», valable 1 mois
- Des **anciens numéros** de notre bulletin d'information «Réalités & Vaccinations»
- 1 autocollant (ou 2 si adhésion couple)

!!! Si vous êtes déjà adhérent,
n'utilisez pas ce bulletin pour renouveler votre adhésion !!!

Rejoignez notre association !

Ses seules ressources sont les cotisations de ses membres

Le tarif d'adhésion comprend **la cotisation annuelle** + **le droit d'adhésion**
Droit payable en une seule fois au moment de l'adhésion soit 20 € (chèque à l'ordre de LNPLV)

❒ **Membre actif individuel ... 58 €** | ❒ **Membre actif couple ... 65 €** | ❒ **Membre de soutien ... + de 65 €**

❒ Monsieur ❒ Madame ❒ Mademoiselle

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Fait à ..... Le : ..... Signature :

Mise à jour – Septembre 2011

Service librairie

Informez-vous, lisez nos ouvrages, vous serez mieux à même de parler du sujet des vaccinations. **Car il ne suffit pas de demander la liberté de choix, encore faut-il avoir des éléments sur lesquels fonder votre opinion et votre décision.**

* *Rxx* : Référence du livre pour toute commande.

Livres

Vaccins et vaccinations
Collectif Ligue
Synthèse de la situation actuelle. Analyse des risques..... *R1 2,00 €

Les 10 plus gros mensonges sur les vaccins
S. Simon
Ne vous laissez pas désinformer plus longtemps !
..... *R25 16,00 €

Vaccination, je ne serai plus complice !
Dr. Jean Meric
Explique pour 7 maladies contre lesquelles il existe un vaccin, ce qu'elles sont, comment, elles se développent, et pourquoi le vaccin ne marche pas, en particulier, le tétanos et la polio
..... *R2 19,50 €

Vaccinations, les vérités indésirables
M. Georget Une analyse scientifique de tous les aspects des vaccinations *R3 22,00 €

Exercice illégal de la guérison
S. Simon
Comment respecter le serment d'Hippocrate dans un système gangrené par le pouvoir médico-économique ? ..... *R6 20,00 €

Vaccination, l'overdose
S. Simon
(nouvelle édition) Une enquête magistrale, une information objective sur ce que les pouvoirs publics cherchent à nous cacher
..... *R7 20,00 €

La Dictature Médico-Scientifique
S. Simon (nouvelle édition) ..*R8 18,50 €

Vaccination : la Grande Illusion
R.Bickel
Bande Dessinée
Plus de 120 pages d'images décoiffantes accompagnées de textes humoristiques et d'informations scientifiques ....*R9 12,00 €

Vaccinations : le droit de choisir
Dr. F. Choffat Vaccinations et obligations vues par un médecin suisse *R11 14,50 €

La Faillite du B.C.G.
Dr. M. Ferru
La longue histoire d'une vaccination controversé (prix spécial) .... *R10 5,00 €

Ce qu'on nous cache sur les vaccins
S. Simon,
Analyse du vaccin, son efficacité, ses effets indésirables, positions comparatives de la France et des autres pays. *R29 17,90 €

Vaccins, l'avis d'un avocat On nous aurait menti ?
J.P Joseph,
Ne pas faire vacciner vos enfants, tout en respectant la loi *R30 16,80 €

Autisme et vaccination
S.Simon
Cet ouvrage s'adresse aux parents qui veulent confronter les bienfaits des vaccins à leurs méfaits, notamment l'autisme. *R33 20,00 €

Vaccins, l'avis d'un Médecin holistique
Dr Ch. Tal Schaller
Ne restez pas dans l'ignorance et l'inconscience mais prenez la responsabilité de votre santé.
..... *R34 11,00 €

Vaccins, mensonges et propagande
S. Simon
Ecrit par une spécialiste de la désinformation en matière de santé, ce livre contient les données les plus parlantes sur les vaccins .... *R38 20,90 €

DVD - Silence, on vaccine
Lina B. MORECO
Durée : 90 mm - Plusieurs spécialistes reconnus remettent en question la sécurité de la vaccination à grande échelle ..... *DVD 24,00 €

Alertes grippales
Dr M. Girard
Rédigé par un professionnel du médicament, ce livre se proposede fourniraux citoyens une grilled'analyse qui aide a ne pas se laisser faire : comprendre d'abord, choir ensuite - mais en pleine connaissance de cause. ..... *R39 20,00 €

Votre santé n'intéresse que vous
S. Simon
Ce livre fait le bilan de notre santé actuel, où le médecin ne connaît plus le malade car il est devenu un simple vendeur de médicaments. *R40 19,90 €

La santé des enfants non vaccinés
Dr F. Berthoud
Voici le premier livre à mettre l'accent sur les bienfaits de l'abstention vaccinale. *R41 7,50 €

Nouveaux

Vaccin
Dr. A. Perrier
L'observation de très fréquentes complications infectieuses post-vaccinales chez les enfants, parfois mortelles, furent l'origine des interrogations de l'auteur sur l'efficacité et l'innocuité vaccinales.
..... *R44 10,90 €

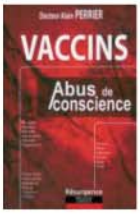

Promotion Pack de 2 livres

20,00 €
*R45
Au lieu de 27.90 €

Vaccins, l'avis d'un avocat On nous aurait menti ?
&
Vaccins, l'avis d'un Médecin holistique.

Dossiers

Réflexions/Vaccin anti-hépatite B
N. Gérard Mise à jour janvier 2002
Document donnant l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur cette maladie et sur la vaccination correspondante
..... *R17 8,00

Autres

La mort subite du nourrisson
C. Leick-Welter ..... *R20 2,00 €

CD Audio - 2 titres..... *R21 1,00 €

Vaccinations on nous aurait menti
Des textes très audibles sur une musique entraînante pour faire passer en souriant un message très sérieux.

Le rap à fromage
Un message pour l'alimentation saine sur une musique rap avec des textes très audibles et humoristiques.

Réalités & vaccinations (Revue de la Ligue)

n°1 - Le hors série des 50 ans de la ligue ..... *R22 2,00 €

n°2 - Aujourd'hui fabuleuses innovations... *R23 6,00 €

n°4 - BCG ..... *R27 4,00 €

n°6 - Levée de l'obligation vaccinale ?..... *R31 5,00 €

n°8 - Levée de l'obligation du BCG ..... *R35 5,00 €

n°10 - Elles ont retrouvé... ..... *R37 5,00 €

n°11 – La pandémie actuelle (H1N1) ..... *R42 5,00 €

n°12 – Tout ça, pour ça (H1N1) ..... *R37 5,00 €

Logo autocollant ..... *R24 0,50 €

Des livres qui sont livrés chez vous au même prix que si vous les achetiez en librairie

(participation aux frais postaux de 2 €)

Dès 20 € de commande
Port Gratuit

Règlement à la commande par chèque à l'ordre de LNPLV
- Pas d'envoi contre remboursement –
- Pour l'étranger, nous consulter -

Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations Ou **LNPLV**

B.P. 816 - 74016 ANNECY Cedex

Tél.(00 33) 04 50 10 12 09 | Fax : sur demande

Horaires – du mardi au vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

E-mail : lnplv.acy@wanadoo.fr
site internet : http://www.infovaccin.fr